



L'indignation à géométrie ethnique

Par S. Méhalla

Il faut admirer cette époque. Elle est capable de verser des torrents de larmes pour une caricature jugée déplacée lorsqu'elle touche un homme connu, puis de se transformer en professeur de liberté d'expression dès qu'il s'agit de piétiner les convictions de plus de un milliard de musulmans. Quand Didier Deschamps est représenté avec l'urne funéraire de sa mère, les gardiens de la morale surgissent de partout. On parle d'abjection, de cruauté, d'indécence. La République s'habille de noir, les consciences s'éveillent, les éditorialistes découvrent soudain que la souffrance humaine est sacrée. Puis arrive le Prophète de l'Islam. Et là, miracle. La souffrance cesse d'être sacrée. Elle devient une simple susceptibilité orientale, un détail exotique, une émotion de seconde catégorie. Les mêmes procureurs de la décence se métamorphosent en croisés de la liberté absolue. Les larmes des uns seraient de l'humanisme, celles des autres du communautarisme. Quelle extraordinaire acrobatie morale ! Il existe donc des douleurs nobles et des douleurs de banlieue. Des morts qui imposent le respect et des croyances qui méritent la dérision. Une indignation de première classe et une autre condamnée à voyager dans le wagon à bagages. Et l'on ose encore donner des leçons d'universalisme. Si la souffrance est respectable, elle l'est pour tous. Si l'offense est condamnable, elle l'est pour tous. Sinon, il faut avoir le courage de l'avouer. Nous ne sommes plus devant des principes universels, mais devant un marché de l'empathie où le prix de la dignité varie selon l'identité de la victime. Voilà le scandale. Cette morale sélective finit par prendre le visage d'un préjugé culturel, parfois même racial. Il faut bien appeler les choses par leur nom. Lorsque certaines sensibilités sont sanctifiées tandis que d'autres sont systématiquement relativisées, le message envoyé est limpide. Il y aurait des citoyens dont la blessure mérite la compassion nationale et d'autres dont la douleur est réputée supportable, presque légitime. Une hiérarchie des peines. Une citoyenneté émotionnelle à deux vitesses. Et après cela, on s'étonne de voir grandir le sentiment d'injustice. Le plus ironique est que ceux qui crient au racisme lorsqu'une communauté est stigmatisée refusent obstinément de voir les mécanismes d'exclusion lorsqu'ils frappent les musulmans. Comme si l'égalité s'arrêterait aux portes de certaines croyances. L'universel, le vrai, ne choisit pas ses victimes. Sinon, ce n'est plus de la liberté d'expression. C'est un privilège d'expression. Et ce n'est plus de l'humanisme. C'est une préférence. Une préférence qui distribue le respect selon la tête du client. S. M.

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

AFFAIRE DE L'AGENT CONSULAIRE ALGÉRIEN DÉTENU EN FRANCE
UN DOSSIER À HAUTE SENSIBILITÉ DIPLOMATIQUE
PAGE 3



Alors que le Parquet national antiterroriste a requis sa remise en liberté sous contrôle judiciaire, la décision des juges d'instruction est attendue dans un contexte de forte crispation entre les deux pays.

● Deal ou chantage ?

Dispositif logistique pour le scrutin du 2 juillet
23 milliards de dinars mobilisés
PAGE 2



Crédits bancaires
Tour de vis sur les taux d'intérêt
PAGE 7



Souveraineté énergétique africaine
Alger et Abidjan parlent d'une même voix
PAGE 6



Caisse nationale des retraites
Des progrès remarquables
PAGE 4



Législatives
2026

Dispositif logistique pour le scrutin du 2 juillet 23 milliards de dinars mobilisés

Le ministère de l'Intérieur met à la disposition de l'Anie tous les moyens matériels nécessaires au bon déroulement des opérations électorales, avec l'appui de plusieurs entreprises publiques.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports est pleinement mobilisé pour assurer les préparatifs matériels et logistiques des élections législatives du 2 juillet. Intervenant hier dans l'émission «L'Invité du jour» de la Radio Chaîne III de la Radio algérienne, le directeur général des finances et des moyens généraux au ministère, Nourredine Guellal, a indiqué qu'un budget global de 23 milliards de dinars a été mobilisé pour l'organisation logistique du scrutin. Réparti entre les services centraux (13 milliards de dinars) et les services déconcentrés au niveau des wilayas (10 milliards de dinars), ce budget est destiné à couvrir l'ensemble des dépenses liées aux différentes étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la clôture du scrutin.

PARTAGE DES MISSIONS

Détaillant les missions confiées à son département, Nourredine Guellal a rappelé que jusqu'à l'adoption de la Constitution de 2020, l'organisation des élections relevait du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Depuis, cette mission est assurée par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Toutefois, la loi organique relative au régime électoral a réattribué au ministère la responsabilité de la préparation matérielle et logistique des élections. À ce titre, il est chargé de mettre à la disposition de l'Anie tous les moyens matériels nécessaires au bon déroulement des opérations électorales et référendaires.



UNE LOGISTIQUE COLOSSALE

Évoquant les principales catégories de dépenses, Nourredine Guellal a indiqué qu'elles portent notamment sur la confection des cartes d'électeur, l'impression des documents électoraux ainsi que l'acquisition des équipements et matériels nécessaires au déroulement du scrutin. Il a souligné que cette opération a nécessité la production de volumes exceptionnels de documents et de matériel. Ainsi, l'Anep a assuré l'impression et la distribution de 700 000 affiches destinées à la campagne nationale de sensibilisation, ainsi que de deux millions de fiches d'information. De son côté, l'imprimerie officielle a imprimé 24 millions

d'enveloppes blanches et 904 formulaires de procuration. Le ministère a également acquis et distribué 191 unités d'encre phosphorique au profit des 69 wilayas.

S'agissant des bulletins de vote, pas moins de 282 millions d'exemplaires ont été imprimés puis distribués à partir du 19 juin. À cela s'ajoutent l'acquisition de 5 519 urnes destinées aux bureaux de vote, les dépenses liées à la restauration, à l'hébergement et au transport, ainsi que celles consacrées aux campagnes de sensibilisation. Le directeur général des finances et des moyens généraux a égale-

ment évoqué les crédits destinés à la rémunération du personnel mobilisé pour l'opération électorale ainsi que les indemnités accordées aux jeunes candidats âgés de moins de 40 ans.

DES ENTREPRISES PUBLIQUES MISES À CONTRIBUTION

Pour assurer cette importante logistique, le ministère s'est appuyé sur plusieurs entreprises publiques à travers la conclusion de cinq contrats. L'imprimerie officielle est chargée de l'impression des bulletins de vote, des enveloppes, des cachets et des formulaires électoraux. L'Anep conduit la campagne nationale de sensibilisation. Le groupe Logitrans assure le transport terrestre des bulletins de vote. L'entreprise publique SNC Métal, à travers sa filiale Algal, est chargée de la fabrication des urnes électorales. Enfin, Air Algérie Cargo assure l'acheminement par voie aérienne des bulletins de vote vers les wilayas du Grand-Sud.

NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Les hautes autorités du pays ont veillé à ce que les wilayas nouvellement créées participent aux élections législatives en tant que collectivités pleinement opérationnelles. Si ces nouvelles wilayas demeurent financièrement rattachées à leurs wilayas mères, elles bénéficient, néanmoins, selon Nourredine Guellal, d'une organisation logistique autonome afin de garantir le bon déroulement des opérations électorales sur leur territoire.

S. Smati

VOTE DU 2 JUILLET

Une journée d'absence rémunérée



Une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, a été accordée à l'ensemble des travailleurs à l'occasion des élections législatives prévues jeudi 2 juillet. Cette mesure vise à leur permettre d'exercer librement leur droit de vote.

L'annonce a été faite dans un communiqué conjoint de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette autorisation concerne les personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi que les salariés des entre-

prises publiques et privées, quels que soient leur secteur d'activité ou leur statut juridique.

Les travailleurs rémunérés à l'heure ou à la journée sont également inclus dans cette disposition.

Le communiqué précise que les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises concernés doivent prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité des services fonctionnant en régime de travail posté.

Cette organisation vise à concilier l'exercice du droit électoral et le maintien du service public.

Dans le cadre des préparatifs liés aux élections législatives du 2

juillet, les services du commerce ont annoncé plusieurs mesures organisationnelles destinées à garantir le bon déroulement du scrutin et la continuité de l'approvisionnement en produits de première nécessité.

FERMETURE PROVISoire DES MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Il a été décidé de suspendre les marchés hebdomadaires de toutes catégories du 1er juillet à 00h00 jusqu'au 3 juillet à 5h, conformément aux dispositions des arrêtés ministériels relatifs à l'organisation des élections.

Les marchés quotidiens de gros, de semi-gros et de détail des fruits et légumes ne sont pas concernés par cette mesure et poursuivront leurs activités normalement.

Par ailleurs, les véhicules assurant le transport des produits alimentaires de première nécessité bénéficieront d'une dérogation aux restrictions de circulation durant cette période.

Cette disposition concerne notamment les approvisionnements en lait, farine, viandes, fruits et légumes, afin d'assurer la continuité du ravitaillement de la population pendant le déroulement des opérations électorales.

CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À MARSEILLE

Forte participation enregistrée

Les bureaux de vote ouverts au niveau du Consulat général d'Algérie à Marseille ont enregistré, hier, une affluente croissante des membres de la communauté nationale établie dans cette ville française à l'occasion des élections législatives du 2 juillet. Les électeurs ont salué les conditions d'organisation du scrutin et les facilités mises en place pour leur permettre d'exercer leur droit de vote. Plusieurs votants ont souligné l'importance de cette échéance pour renforcer les liens avec l'Algérie et contribuer, par leur participation, au choix de représentants capables de défendre les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger. Ils ont également appelé les futurs députés à être à l'écoute des attentes des Algériens établis hors du pays, notamment en matière de transport et de maintien des liens avec les jeunes générations. Les représentants des partis politiques en lice ont, pour leur part, salué le bon déroulement de l'opération de vote ainsi que les moyens mobilisés pour assurer le succès de cette échéance électorale.

ANIE

Karim Khelfane supervise le vote itinérant

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khelfane, a supervisé, hier, le suivi du déroulement de la deuxième journée de l'opération de vote au niveau des bureaux itinérants, dans le cadre de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévue le 2 juillet 2026. Selon un communiqué de l'Anie, cette réunion de suivi s'est tenue par visioconférence en présence des membres de l'Autorité ainsi que des coordinateurs des 15 wilayas du Sud concernées par cette opération.

L'opération de vote au niveau des bureaux itinérants a été lancée lundi afin de permettre aux électeurs résidant dans les zones éloignées et à faible densité de population d'exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions.

Les échanges ont porté sur le déroulement de l'opération sur le terrain, le suivi en temps réel des bureaux itinérants et la coordination entre les différentes structures de l'Anie mobilisées pour assurer le bon déroulement du scrutin dans les régions concernées.

Affaire de l'agent consulaire algérien détenu en France Un dossier à haute sensibilité diplomatique

Alors que le Parquet national antiterroriste a requis sa remise en liberté sous contrôle judiciaire, la décision des juges d'instruction est attendue dans un contexte de forte crispation entre les deux pays.

La justice française sera confrontée, le 13 juillet prochain, à un véritable test de vérité en jugeant l'agent consulaire algérien Smail R., détenu en France depuis avril 2025. Le 10 juin dernier, le Parquet national antiterroriste (PNAT), spécialisé dans les affaires de terrorisme, a demandé la remise en liberté de l'agent consulaire du consulat d'Algérie à Créteil (France), après son placement en détention provisoire le 12 avril 2025, en raison de soupçons d'implication dans l'enlèvement d'un individu nommé Amir Boukhors, selon la qualification retenue par la justice française.

Dans ses réquisitions datées du 10 juin, le PNAT a estimé que la détention provisoire n'était

«plus utile à la manifestation de la vérité». Il a considéré que des mesures de contrôle judiciaire strictes pouvaient constituer une alternative suffisante, notamment une assignation à résidence dans le Val-d'Oise, un pointage régulier au commissariat, ainsi que des restrictions de déplacement et de communication.

Ce positionnement marque un changement par rapport aux précédentes prises de position du parquet, qui s'était jusqu'ici opposé aux demandes de mise en liberté.

VERS UN PROBABLE PLACEMENT JUDICIAIRE

Selon plusieurs sources judiciaires, dont Le Monde, les juges d'instruction n'ont pas encore accédé à cette demande. Le parquet a, toutefois, réitéré sa position en faveur d'un placement sous contrôle judiciaire, estimant que la détention n'était plus nécessaire à ce stade de la procédure.

La libération probable de l'agent consulaire pourrait, le cas échéant, constituer un virage à 180 degrés de la justice française, qui a jusqu'à présent refusé sa liberté provisoire.



Si la remise en liberté est accordée, elle serait interprétée par beaucoup comme un geste susceptible d'apaiser davantage les tensions entre Paris et Alger.

L'affaire a porté à son paroxysme la crise entre la France et l'Algérie, les deux pays procédant à cette occasion à des expulsions mutuelles de 24 de leurs agents diplomatiques. Dans la foulée de la mise en examen de son agent consulaire, l'Algérie a vivement protesté.

LA RÉACTION FERME D'ALGER

Le ministère algérien des Affaires étrangères a ainsi dénoncé «l'argumentaire vermoulu et farfelu» du ministère de l'Intérieur français, fustigeant une «cabale judiciaire inadmissible», reposant «sur le seul fait que le téléphone mobile de l'agent consulaire inculpé aurait borné autour de l'adresse du domicile de l'énergumène Amir Boukhors».

La diplomatie algérienne affirme avoir reçu l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, avant son expulsion, pour «exprimer sa vive protestation». Au près de l'ambassadeur français, Alger a protesté «la forme» et «le fond» de l'affaire, reprochant notamment l'absence de «notification par le canal diplomatique».

TENSIONS PERSISTANTES

Le 27 mars 2025, l'Algérie a dénoncé le renouvellement, pour une période d'une année supplémentaire, de la détention provisoire de l'agent consulaire algérien, qui se trouve en prison depuis avril 2025. Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger a été convoqué au siège du ministère des Affaires étrangères.

Cette convocation avait pour objet d'exprimer, dans les termes les plus fermes, une protestation contre le renouvellement, pour une durée supplémentaire d'une

année, de la détention provisoire d'un agent consulaire algérien, a indiqué le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué rendu public.

Selon la même source, «l'attention du diplomate français a été fermement appelée sur le fait que l'agent consulaire algérien faisait déjà l'objet d'une détention provisoire d'un an, et ce depuis le mois d'avril 2025, en dépit de son statut protégé au titre de la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963».

UN DOSSIER SENSIBLE

Dans ce même contexte, il lui a été fait part d'une très vive réprobation quant au traitement inqualifiable que subit l'agent consulaire algérien depuis son incarcération, révélé lors de la première visite consulaire autorisée dont il a bénéficié le 17 mars courant.

Le ministre algérien des Affaires étrangères a également affirmé avoir notifié au chargé d'affaires français que cette décision, difficilement justifiable ou recevable, aura inévitablement des conséquences sur le cours normal des relations algéro-françaises.

L'affaire de la détention d'Ismail R. constitue, aux yeux des autorités algériennes, le principal obstacle à toute normalisation des relations avec Paris et a même empêché toute perspective de grâce en faveur du journaliste sportif français Christophe Gleizes, qui purge une peine de sept ans de prison en Algérie.

Après plusieurs mois de tensions, l'Algérie et la France ont engagé un nouveau processus pour sortir de la crise, marqué par des visites ministérielles réciproques et la reprise de la coopération dans les domaines de la migration et de la sécurité.

H. Adryen

DEAL OU CHANTAGE ?

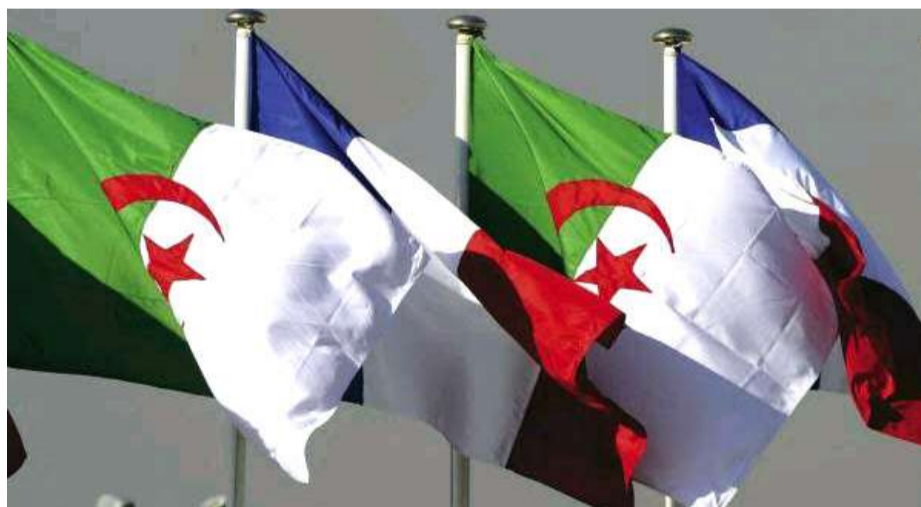
Le Parquet national antiterroriste (PNAT) français a requis la libération d'Ismail R., agent consulaire algérien arrêté en 2025 par les services de sécurité français. Cette requête marque un tournant significatif dans une affaire suivie de près, tant par les autorités judiciaires que par les observateurs des relations franco-algériennes.

Jusqu'ici, le parquet s'était opposé à toute remise en liberté, privilégiant le maintien en détention provisoire au regard de la sensibilité du dossier. Le changement de position apparaît de ce fait comme un revirement notable, susceptible de modifier profondément la trajectoire judiciaire de l'affaire.

Selon plusieurs sources médiatiques, cette évolution s'inscrirait dans une nouvelle orientation procédurale, privilégiant désormais des mesures alternatives à l'incarcération, notamment le placement sous contrôle judiciaire. Une telle option, si elle était validée par les juridictions compétentes, traduirait une appréciation différente des risques liés à la détention de l'intéressé.

AU CŒUR DE TENSIONS DIPLOMATIQUES

Au-delà de son aspect strictement judiciaire, cette affaire s'est rapidement inscrite dans un contexte diplomatique particulièrement tendu entre Alger et Paris. Depuis l'arrestation de l'agent consulaire, les relations bilatérales ont connu plusieurs



phases de crispation, marquées par une accumulation de désaccords sur des dossiers sensibles.

Le dossier a ainsi dépassé le cadre d'une «simple procédure pénale» pour devenir un symbole des tensions récurrentes entre les deux capitales. Dans ce climat déjà fragile, chaque évolution procédurale est scrutée à la fois comme un acte judiciaire et comme un signal politique potentiel.

UN POSSIBLE SIGNAL D'APAISEMENT ?

Cette situation a également contribué à élargir le champ des tensions à d'autres affaires connexes, accentuant la complexité du dialogue entre les deux pays.

Le revirement du PNAT soulève dès lors plusieurs interrogations. Peut-il être interprété comme le début d'une phase d'apaisement après plusieurs mois de blocage judiciaire et diplomatique ? Ou s'agit-il d'une simple évolution technique, sans portée politique directe ?

Cette évolution marque-t-elle un début d'apaisement après plusieurs mois de blocage judiciaire ? Peut-elle être mise en relation avec d'autres dossiers en cours, notamment celui du journaliste français Christophe Gleizes, détenu en Algérie ? Quelle portée réelle accorder à cette décision ? Y a-t-il une décision sincère de réconciliation ? Autant de questions qui restent, pour l'heure, ouvertes et appellent des

réponses nuancées. Certains observateurs estiment que ce type de décision peut parfois s'inscrire dans une logique de désescalade progressive, visant à réduire les tensions sans pour autant signifier un changement stratégique global. D'autres y voient plutôt une décision strictement judiciaire, dictée par l'évolution du dossier et des éléments de procédure.

Dans tous les cas, la prudence reste de mise, dans la mesure où aucune communication officielle ne confirme une inflexion diplomatique coordonnée.

Cette affaire intervient, par ailleurs, dans un environnement déjà chargé, marqué par d'autres dossiers sensibles entre les deux pays. Sans lien juridique direct établi entre ces dossiers, leur coexistence dans un contexte de tensions prolongées contribue à alimenter les spéculations sur d'éventuelles formes de «parallélisme diplomatique» ou de gestion indirecte des crises. À ce stade, il demeure difficile d'interpréter avec certitude la portée réelle de la décision du PNAT. S'agit-il d'un simple ajustement procédural, d'un signal d'apaisement, ou d'un premier pas vers une recomposition plus large des relations entre Alger et Paris ? Les prochains développements judiciaires et diplomatiques permettront sans doute d'éclairer cette évolution. En attendant, l'affaire reste ouverte, et son évolution continuera d'être suivie avec attention des deux côtés de la Méditerranée.

Smail Rouha

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

Des progrès remarquables

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, hier, à Alger, l'ouverture des travaux de la rencontre nationale des directeurs de wilaya de la Caisse nationale des retraites (CNR), consacrée à dresser le bilan d'activités et à améliorer la qualité des services fournis aux retraités, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, consacrée à dresser le bilan d'activités et les perspectives de la prochaine étape, dans le cadre de la poursuite de la modernisation des structures du secteur et de la modernisation de la qualité des services fournis aux retraités, le ministre a affirmé que «l'opération d'évaluation n'est pas une simple halte pour présenter les résultats, mais il s'agit d'un mécanisme extrêmement important pour évaluer les réalisations accomplies et non accomplies, avec l'analyse des causes», ajoute la même source. La rencontre a permis, en outre, «d'arrêter le plan d'action correctif et prospectif garantissant le parachèvement des projets, le renforcement de la performance et la réalisation des objectifs tracés», précise le ministre, soulignant «le progrès remarquable» réalisé récemment par la CNR, dans le cadre de l'exécution du processus de numérisation, en tant que «choix stratégique visant à rapprocher le service du citoyen, à simplifier les procédures administratives et à réduire les charges et frais liés au traitement papier et aux infrastructures traditionnelles, en synergie avec les orientations modernes de l'administration publique».

RÉDUIRE LE TAUX D'AFFLUENCE AUX GUICHETS DE 50%

A cet effet, Saihi a souligné l'impératif d'accélérer le rythme de transition vers la garantie de services à distance, à travers l'élargissement de l'utilisation des applications numériques sur smartphones pour communiquer avec les retraités, et partant «leur éviter le déplacement sur place» et «réduire le taux d'affluence aux guichets à pas moins de 50%, avant la fin de l'année en cours». Il a également mis en avant «l'im-



portance des solutions numériques modernes, notamment les technologies de reconnaissance faciale mises en place par la Caisse», qui ont permis selon lui, de «supprimer l'exigence de présentation du certificat de vie pour le maintien du versement des pensions et allocations, allégeant ainsi les démarches et préservant la dignité des retraités après de longues années de service national». Concernant le développement des ressources humaines, Saihi a affirmé que l'investissement dans l'élément humain représente l'un des principaux axes de la réforme», appelant, dans ce contexte, «à favoriser l'autonomisation des jeunes compétences et à les encourager à assumer

la responsabilité, notamment dans les domaines liés aux technologies modernes, à la lumière de l'accès aux connaissances des cadres expérimentés», ainsi que «la rationalisation des dépenses et l'ancrage de la culture de bonne gestion pour orienter les ressources vers les priorités à impact direct sur l'amélioration de la performance», selon le communiqué.

LE CITOYEN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Par ailleurs, le ministre a appelé à «instaurer une nouvelle culture administrative plaçant l'utilisateur au centre des préoccupations», à travers notamment la simplifica-

tion des procédures, la réduction des déplacements au strict minimum, et la promotion des valeurs de bon accueil, d'humanisation des relations et de qualité du service, considérées comme une responsabilité nationale et morale reflétant l'image de l'administration publique.

Il a affirmé que la modernisation de l'administration ne se limite pas à la numérisation des services, mais «englobe également l'amélioration des conditions de travail des employés et la mise à disposition des moyens matériels et techniques nécessaires à l'exercice de leurs missions dans les meilleures conditions, ce qui se répercute positivement sur la qualité des services rendus aux citoyens». Dans le même esprit, le ministre a souligné «l'importance de la formation continue comme pilier fondamental pour accompagner les transformations numériques et développer les compétences professionnelles», appelant à «l'organisation de sessions régulières de formation au profit des personnels afin d'améliorer leurs qualifications et leurs performances. Le ministre a, enfin, salué les résultats positifs obtenus par la Caisse nationale des retraites ces derniers temps, «qui ont contribué à améliorer ses performances et à renforcer la confiance des citoyens dans ses services». Il a affirmé que la préservation de ces acquis «nécessite la poursuite du travail avec le même esprit d'engagement et de responsabilité, conformément aux orientations du président de la République visant à consacrer les principes de l'État social et à instaurer un service public moderne, efficace et proche du citoyen, fidèle aux valeurs de la Révolution du 1er Novembre 1954 et aux principes de justice et de solidarité sociale».

R. N.

CHARGÉ DE LA GESTION DES AFFAIRES DE LA SNTF

Installation de Hakim Yentaren

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Abdelghani Dridi, a présidé la cérémonie d'installation de Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), en remplacement de Adj Bouaouni, dont il a été mis fin aux fonctions, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. «En exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le secrétaire général du ministère a présidé la cérémonie d'installation de Hakim Yentaren en qualité de chargé de la gestion des affaires de la Société nationale des transports ferroviaires, en remplacement de M. Adj Bouaouni, dont il a été mis fin aux fonctions à la tête de l'entreprise», précise le communiqué. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de hauts cadres du ministère, ainsi que des responsables et cadres de la SNTF, ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

Le plan d'action présenté

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud, a présidé, hier, au Palais du gouvernement une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier. Cette réunion est consacrée à la présentation et à l'examen du plan d'action relatif à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, ainsi qu'au suivi des mécanismes de sa concrétisation sur le terrain. L'objectif est de renforcer la coordination entre les différents secteurs et organismes concernés et de garantir l'efficacité des mesures préventives et répressives visant à protéger la société. Saïd Sayoud a, pour rappel, procédé à l'installation des membres

de la commission, le 20 avril dernier, dans une démarche traduisant «l'engagement ancré de l'Etat à renforcer la sécurité et la stabilité et à faire face à tous les phénomènes susceptibles de porter atteinte à la cohésion de la société», avait alors souligné un communiqué du ministère. Le 15 juin, le ministre a présidé, une réunion de la commission consacrée à l'examen et au débat du projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier pour la période 2026-2029. S'inscrivant dans le cadre de l'ordonnance 20-03 relative à la prévention et à lutte contre les bandes de quartier, ce projet comprend «une approche globale alliant dissuasion et prévention, dans le but de renforcer la sécurité

et la sérénité publics et de préserver la sécurité des personnes et des biens», selon un communiqué du ministère. Sayoud a souligné que la stratégie nationale constitue «le fruit d'une action participative intégrée, basée sur un diagnostic précis du phénomène des bandes de quartier et une anticipation de ses diverses dimensions sécuritaires et sociales, tout en proposant un ensemble de mécanismes pratiques à même de le prévenir et de le combattre avec efficacité». Il a également précisé que cette stratégie adopte «une approche multidimensionnelle, combinant les aspects sécuritaires, préventifs, sociaux et éducatifs, permettant ainsi de traiter les racines du phénomène et non de se limiter à ses apparences». Partant, le

ministre a appelé à «la nécessité d'une adhésion effective et coordonnée de tous les acteurs, instances, établissements et secteurs ministériels, outre la société civile et les acteurs locaux, étant donné que la lutte contre ce phénomène est une responsabilité collective qui requiert la conjugaison des efforts et la complémentarité des rôles». Pour Sayoud, la garantie de la sécurité des citoyens à l'intérieur des quartiers représente «une priorité nationale constante qui exige la participation de tout un chacun, au regard du rôle pivot de l'aspect sécuritaire dans le renforcement d'un front national intérieur capable de se dresser face à tous les périls susceptibles de porter atteinte à la stabilité de la société».

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF

ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{ER} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE

L'Algérie mobilise ses compétences

À travers de nouvelles réformes et des dispositifs dédiés à la recherche et à l'innovation, les pouvoirs publics entendent faire du capital humain un moteur de la souveraineté technologique et de la diversification économique.

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de développement fondée sur l'économie de la connaissance. Entre la création du Haut- Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger et la sortie de nouvelles promotions d'ingénieurs en intelligence artificielle et en mathématiques, les pouvoirs publics affichent leur volonté de faire des compétences nationales, qu'elles résident en Algérie ou à l'étranger, un levier majeur de la transformation économique et technologique du pays.

Selon le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Mohamed Bouhicha, la création du Haut-Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger répond aux orientations du président de la République visant à mobiliser durablement les compétences algériennes établies à l'étranger au service du développement national.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, il a souligné que dans un contexte de forte concurrence internationale pour les talents, l'investissement dans le capital humain constitue une priorité stratégique. Il a précisé que cette nouvelle instance offre un cadre institutionnel permanent pour fédérer les chercheurs algériens de la diaspora et renforcer leur contribution aux politiques nationales de recherche, d'innovation et de développe-



ment technologique. Le Conseil aura notamment pour mission de favoriser le transfert de technologies, la création de projets de recherche communs, le développement de partenariats entre universités algériennes et étrangères, ainsi que l'implication des chercheurs expatriés, en présentiel ou à distance. Une attention particulière sera accordée aux domaines stratégiques, tels que l'intelligence artificielle et les technologies quantiques.

VALORISER DAVANTAGE LA RECHERCHE NATIONALE

Le ministère entend également renforcer l'attractivité de la recherche scientifique en Algérie. Mohamed Bouhicha a annoncé que près de 100 produits issus de la recherche sont actuellement en phase de valorisation économique, contre seulement trois ou quatre projets exploités chaque année par le passé.

Parallèlement, un écosystème de soutien à l'innovation est en cours de déploiement. Il prévoit notamment un dispositif

réglementaire permettant aux enseignants-chercheurs de bénéficier des revenus générés par leurs brevets et innovations, la mise en service de vingt plateformes de recherche dotées d'équipements de pointe, ainsi qu'un accès aux principales bases de données scientifiques internationales.

Des incitations financières seront également accordées aux chercheurs publiant des travaux de haut niveau dans des revues scientifiques internationales afin d'encourager l'excellence et de renforcer la visibilité de la recherche algérienne.

L'IA ET LES MATHÉMATIQUES AU CŒUR DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Cette dynamique s'est illustrée, hier, à l'occasion de la cérémonie de sortie des promotions 2025 de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) et de l'École nationale supérieure de mathématiques (ENSM), organisée au Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah, sous la présidence du ministre de l'Ense-

ignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Les deux établissements ont diplômé, cette année, 155 étudiants, soit 105 ingénieurs de l'ENSIA et 50 de l'ENSM.

Dans son intervention, le ministre a salué le parcours des diplômés, couronnant cinq années de formation, tout en soulignant l'intérêt croissant que leur portent les entreprises et les institutions nationales. Selon lui, ces nouvelles promotions incarnent la vision prospective des pouvoirs publics, qui consiste à former des compétences capables d'accompagner les mutations scientifiques et technologiques et de contribuer à l'édification d'une économie fondée sur le savoir. Créées en 2021, les deux écoles avaient précisément pour mission d'anticiper les besoins futurs du pays dans des domaines considérés comme stratégiques.

VERS UN RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Les responsables des deux établissements ont, de leur côté, annoncé une nouvelle phase de développement.

Le directeur de l'ENSIA, Abdelmalek Bachir, a indiqué que l'école ouvrira, dès l'année prochaine, un laboratoire de recherche scientifique et accueillera sa première promotion de doctorants, renforçant ainsi son positionnement en tant qu'établissement associant formation, recherche et innovation.

À l'ENSM, son directeur, Ahmed Medeghri, a annoncé que les diplômés pourront poursuivre leurs études doctorales au sein du laboratoire de recherche récemment créé. Il a également fait savoir que l'établissement développera de nouvelles spécialités, notamment en mathématiques appliquées aux hydrocarbures, ainsi que des formations conçues en partenariat avec le secteur des assurances, afin de répondre plus efficacement aux besoins du marché de l'emploi.

I. Khermane

SORTIE DE DEUX PROMOTIONS À L'ENSIA ET À L'ENSM

Des laboratoires aux entreprises



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier, au Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah (Alger), la cérémonie de sortie des promotions de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) et de l'École nationale supérieure

de mathématiques (ENSM).

Ces promotions comptent 105 diplômés de l'ENSIA et 50 de l'ENSM.

Dans son allocution, le ministre a indiqué que cette sortie constitue «le fruit de cinq années de formation et de travail acharné», reflétant «le niveau élevé atteint par les étudiants

grâce à leurs efforts et à l'encadrement de leurs enseignants». Il a également souligné que la présence de représentants d'institutions et d'entreprises nationales traduit «une demande croissante pour les compétences formées par ces deux établissements», dans un contexte de transformation économique et technologique.

UNE VISION NATIONALE AXÉE SUR L'INNOVATION

Selon lui, cette promotion incarne la «vision prospective» du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à former des compétences capables de s'adapter aux mutations scientifiques et technologiques et de contribuer à la construction de l'économie de la connaissance. Il a rappelé que la création de ces deux écoles en 2021 s'inscrivait dans l'anticipation des besoins futurs de l'Algérie dans les domaines de l'intelligence artificielle et des mathématiques. Pour rappel, Kamel Baddari avait annoncé, novembre 2025, que les diplômés

de la promotion 2026 de l'ENSIA et de l'ENSM bénéficieront de contrats d'emploi dès l'obtention de leur diplôme. S'exprimant en marge de la cérémonie de l'inauguration du Salon des offres d'emploi au pôle scientifique et technologique Abdelhadi Ihdaden à Sidi Abdallah, Kamel Baddari a précisé que les diplômés de ces deux Ecoles «bénéficieront de contrats d'embauche dans diverses entreprises économiques et de services nationales, dans le cadre des efforts visant à diversifier et moderniser l'économie nationale et à créer un environnement propice à l'innovation».

S'ADAPTER AUX BESOINS DU MARCHÉ

Le directeur de l'ENSIA, Abdelmalek Bachir, a, pour sa part, affirmé que les cinq dernières années ont confirmé «la pertinence de cette orientation», soulignant que «l'investissement dans l'excellence est un investissement dans l'avenir du pays». Il a annoncé le lancement, dès l'année prochaine, d'un laboratoire

de recherche scientifique et l'accueil de la première promotion de doctorants, renforçant ainsi la dimension recherche et innovation de l'école.

De son côté, le directeur de l'ENSM, Ahmed Medeghri, a indiqué que cette première promotion illustre la «vision à long terme» des autorités publiques, en réponse aux transformations numériques et au besoin croissant d'ingénieurs hautement qualifiés. Il a précisé que l'école attire les meilleurs profils en mathématiques et mise sur les outils scientifiques modernes pour relever les défis futurs. Il a également annoncé la préparation de nouvelles spécialités en partenariat avec le secteur économique, notamment dans les mathématiques appliquées aux hydrocarbures et aux assurances, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. La cérémonie a été marquée par la distinction des majors de promotion, ainsi que des lauréats de concours scientifiques et sportifs internationaux, et de plusieurs start-up.

SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE AFRICAINE

Alger et Abidjan parlent d'une même voix

À travers un accord de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, l'Algérie et la Côte d'Ivoire consolident leur partenariat stratégique au service de la souveraineté énergétique du continent africain.

L'Algérie et la Côte d'Ivoire ont signé, hier, à Abidjan, un accord intergouvernemental de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, marquant une nouvelle étape dans le renforcement de leur partenariat stratégique. Cet accord vise à consolider la coopération énergétique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

Paraphé par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et son homologue ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, cet accord traduit la volonté commune des deux États de développer un partenariat énergétique mutuellement bénéfique. Il établit également le cadre juridique et institutionnel régissant les projets et les activités de coopération qui seront mis en œuvre dans ce secteur.

Lors d'une déclaration conjointe à la presse, Mourad Adjal a qualifié cet accord d'«étape décisive» dans le renforcement des relations bilatérales. Il a annoncé le lancement prochain de programmes de coopération et de projets concrets destinés à contribuer au développement économique et à la prospérité des deux pays.

Le ministre a également souligné que sa visite de travail à Abidjan s'inscrivait dans la dynamique positive qui caractérise les relations algéro-ivoiriennes ces derniers mois. Il a précisé que les échanges avec la partie ivoirienne avaient permis d'identifier plusieurs axes prioritaires de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables afin d'accompagner



les objectifs de développement du continent africain et de renforcer sa souveraineté énergétique.

L'ALGÉRIE, UN PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE

De son côté, le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie a qualifié la coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire de «modèle exemplaire» à l'échelle africaine. Selon lui, ce partenariat constitue un levier essentiel pour accélérer le développement du continent et consolider sa souveraineté énergétique.

Mamadou Sangafowa-Coulibaly a également affirmé que son pays considère l'Algérie comme «le meilleur partenaire» dans le secteur de l'énergie, saluant les avancées significatives réalisées par Alger dans ce domaine. Évoquant la coopération entre les deux pays au sein de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), dont l'Algérie assure le secrétariat général, le responsable ivoirien a estimé que cette coordination représente une opportunité majeure pour renforcer les efforts africains en faveur de la souveraineté énergétique.

Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité de

mobiliser les ressources financières indispensables au financement des projets de recherche et d'exploitation des ressources naturelles africaines, mettant en avant le rôle stratégique que devrait jouer la future Banque africaine de l'énergie, dont le lancement est attendu prochainement.

DES PROJETS CONCRETS EN PRÉPARATION

La veille de la signature de cet accord, Mourad Adjal a été reçu à Abidjan par le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, dans le cadre de sa visite officielle de deux jours en Côte d'Ivoire.

À l'issue de cette audience, le ministre algérien avait indiqué que les discussions ont porté sur les perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie, notamment la contribution de l'Algérie au développement des infrastructures électriques en Côte d'Ivoire. Les deux parties ont également examiné les possibilités de renforcer la formation des cadres et des techniciens ivoiriens au sein des établissements spécialisés du groupe Sonelgaz. Les entretiens ont, par ailleurs, porté sur la faisabilité de la création d'une société algéro-ivoirienne spécialisée dans la fabrication de matériels et d'équipements électriques et gaziers en Côte d'Ivoire. Selon le ministère, cette visite de travail s'inscrit dans la dynamique de renforcement de la coopération algéro-ivoirienne, qui connaît un essor soutenu ces derniers mois. Elle traduit la volonté des deux pays de bâtir un partenariat stratégique durable au service de leurs intérêts communs et du développement du continent africain.

R. N.

HYDRAUCARBURES

Coopération renforcée entre Sonatrach et Equinor

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège de son département ministériel, le secrétaire d'État au ministère de l'Énergie du Royaume de Norvège, Snorre Erichsen Skjevrak, en visite de travail en Algérie.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette rencontre a permis de passer en revue l'état de la coopération et du partenariat historique entre les deux pays, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de la transition énergétique.

Les deux responsables ont également mis en avant le rôle stratégique de l'Algérie et de la Norvège dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale ainsi que dans l'approvisionnement du marché européen en énergie. Ils ont, en outre, souligné l'importance de stimuler les investissements directs en s'appuyant sur les avantages et les incitations offerts par le climat des affaires en Algérie aux investisseurs étrangers.

Hier, Snorre Erichsen Skjevrak a été reçu en audience par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Éner-



gies renouvelables, Mohamed Arkab. Une rencontre au cours de laquelle ont été examinées les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, notamment entre Sonatrach et le groupe norvégien Equinor.

La rencontre s'est tenue en présence de l'ambassadeur de Norvège en Algérie, de responsables d'Equinor, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures Alnaft, Samir Bekhti, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, ainsi que de plusieurs cadres du ministère.

Les deux parties ont salué les

résultats du partenariat entre Sonatrach et Equinor, illustrés notamment par les projets d'In Salah et d'In Amenas, considérés comme des modèles de réussite de la coopération algéro-norvégienne dans le secteur des hydrocarbures.

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Les discussions ont également porté sur les opportunités d'investissement dans l'exploration, la recherche et le développement de nouveaux gisements de pétrole et de gaz, ainsi que sur les perspectives de coopération dans les

domaines du gaz naturel, du gaz naturel liquéfié (GNL) et de la pétrochimie.

Les deux délégations ont, par ailleurs, évoqué les enjeux liés à la transition énergétique et à la protection de l'environnement, notamment les projets de réduction des émissions de méthane et de dioxyde de carbone, les technologies de captage et de stockage du carbone, ainsi que les solutions de décarbonation développées par la Norvège.

UN PARTENARIAT TOURNÉ VERS LES TECHNOLOGIES BAS CARBONE

Les responsables ont salué les résultats de la récente mission d'une délégation algérienne en Norvège, qui a permis de s'inspirer de l'expérience norvégienne en matière de captage et de stockage du carbone, de dessalement de l'eau de mer ainsi que de gouvernance et de régulation du secteur des hydrocarbures. Cette visite a également ouvert de nouvelles perspectives de coopération technique et d'investissement entre les deux pays.

Les échanges ont enfin porté sur le projet de memorandum d'entente entre les ministères de l'Énergie des deux pays, destiné à instaurer un cadre permanent de

coopération et d'échange d'expertises, tout en favorisant le développement d'initiatives économiques conjointes entre les opérateurs algériens et norvégiens.

À cette occasion, Mohamed Arkab a réaffirmé la volonté de l'Algérie d'améliorer continuellement son climat d'investissement, mettant en avant les garanties offertes par la législation sur les hydrocarbures en matière de transparence, de stabilité juridique et d'attractivité pour les partenaires étrangers. Il a également souligné les opportunités existantes dans les domaines de la recherche, du développement et du transfert de technologies.

De son côté, Snorre Erichsen Skjevrak s'est félicité de l'excellence des relations énergétiques entre les deux pays. Il a réaffirmé la volonté de la Norvège et d'Equinor d'élargir leur partenariat avec l'Algérie, notamment dans le développement des ressources énergétiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'échange de technologies et d'expertises.

Le responsable norvégien a enfin salué le rôle de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur incontournable du marché énergétique, aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale.

CRÉDITS BANCAIRES

Tour de vis sur les taux d'intérêt

La Banque d'Algérie revisite en profondeur les règles de calcul des taux d'intérêt excessifs, en les indexant désormais sur les conditions réelles du marché.

Dans une volonté de mieux encadrer le coût du crédit, la Banque d'Algérie introduit une nouvelle méthodologie de calcul des taux d'intérêt excessifs, basée sur les taux moyens pratiqués par les banques et les établissements financiers. En effet, l'institution financière vient de renforcer le cadre réglementaire applicable aux crédits bancaires. Dans une nouvelle instruction entrée en vigueur le 29 juin 2026, l'institution monétaire introduit un nouveau mode de calcul des taux d'intérêt excessifs, avec pour objectif d'améliorer la transparence des conditions de financement et de mieux protéger les emprunteurs contre les pratiques tarifaires abusives. Signée par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed El Amine Labou, l'instruction n° 06-2026 modifie les dispositions de l'instruction n° 08-2016 relative aux modalités de détermination des taux d'intérêt excessifs. Le texte est applicable depuis sa date de signature. L'objectif est d'inciter plus le crédit bancaire.

UN SEUIL FIXÉ PAR RAPPORT AUX TAUX DU MARCHÉ

La principale innovation introduite par cette instruction réside dans l'adoption d'un mécanisme de référence fondé sur les taux effectivement pratiqués par les banques et les établissements financiers.

Désormais, un crédit sera considéré comme assorti d'un taux d'intérêt excessif si son taux effectif global (TEG), au moment



de son octroi, dépasse de plus de cinq points de pourcentage le taux effectif moyen appliqué aux crédits de même nature au cours du semestre précédent.

Cette approche remplace le système fondé sur un seuil uniforme et permet d'adapter l'évaluation aux spécificités de chaque catégorie de financement. Le nouveau règlement stipule qu'il est considéré comme un crédit à taux d'intérêt excessif, « tout concours consenti à un taux d'intérêt effectif global qui excède, au moment où il

est consenti, de plus cinq pour cent (5 %), le taux effectif moyen pratiqué au cours du semestre précédent par les banques et établissements financiers pour des opérations de même nature ».

TOUS LES TYPES DE CRÉDITS CONCERNÉS

Le nouveau dispositif couvre l'ensemble des catégories de crédits, qu'il s'agisse des prêts à la consommation, des crédits d'investissement ou des crédits

immobiliers. Chaque financement sera désormais comparé au taux moyen constaté sur le marché pour des crédits présentant les mêmes caractéristiques.

À titre d'exemple, si le taux effectif moyen appliqué à une catégorie de crédits s'établit à 8 % durant le semestre précédent, tout prêt affichant un TEG supérieur à 13 % sera considéré comme relevant d'un taux d'intérêt excessif.

UNE ÉVALUATION BASÉE SUR LE COÛT RÉEL DU CRÉDIT

L'instruction précise que l'appréciation du caractère excessif d'un taux repose sur le taux effectif global (TEG), lequel prend en compte non seulement le taux d'intérêt nominal, mais également l'ensemble des frais, commissions et autres charges supportés par l'emprunteur.

Cette méthode permet d'évaluer le coût réel du crédit et d'offrir une meilleure lisibilité des conditions de financement.

RENFORCER LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ BANCAIRE

À travers cette réforme, la Banque d'Algérie entend renforcer le contrôle des politiques de tarification des crédits au sein des banques et des établissements financiers. L'objectif est de limiter l'application de taux injustifiés, d'assurer une meilleure adéquation entre le coût du financement et les conditions du marché, tout en consolidant la transparence, l'équité et la confiance dans le système bancaire national.

GESTION DE L'EAU

Alger inspire Astana

L'Algérie poursuit le renforcement de sa coopération internationale dans le domaine de la gestion des ressources en eau, notamment avec le Kazakhstan, à travers l'élaboration d'une feuille de route bilatérale couvrant les deux prochaines années.

Ce projet a été évoqué lors d'une rencontre entre l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire au Kazakhstan, Othmane Mihadji, et le ministre kazakh des Ressources en eau et de l'Irrigation, Nourjan Nourjigitov.

Dans ce cadre, l'Algérie a réaffirmé son intérêt pour le développement de partenariats techniques et scientifiques visant à améliorer la gestion durable des ressources hydriques. Les responsables algériens ont mis en avant la nécessité de renforcer les échanges d'expertise dans un contexte marqué par des défis communs liés à la rareté et à la rationalisation de l'eau.

La partie algérienne s'intéresse particulièrement à l'expérience kazakhe dans la numérisation de la gestion de l'eau, ainsi qu'aux

solutions innovantes mises en œuvre dans les domaines du dessalement, de l'exploitation des eaux souterraines et de l'utilisation industrielle de cette ressource stratégique.

L'Algérie a également proposé la mise en place de projets pilotes conjoints, fondés sur la coopération entre institutions scientifiques des deux pays, afin de développer des approches plus efficaces et durables.

Par ailleurs, l'ambassadeur d'Algérie a proposé l'élaboration d'une feuille de route structurée

pour encadrer la coopération bilatérale sur les deux prochaines années. Les deux parties ont convenu de créer un groupe de travail chargé de définir les axes prioritaires de ce partenariat.

Le ministre kazakh a, pour sa part, indiqué que son pays souhaitait s'inspirer de l'expérience algérienne en matière d'économie et de répartition des ressources en eau dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services publics.

« Nos pays ont des parts très similaires de la consommation

d'eau dans l'industrie et l'agriculture. Par conséquent, nous sommes très intéressés par l'expérience de l'Algérie en matière de conservation et de distribution d'eau à travers les secteurs économiques et le secteur du logement et des services publics », a-t-il indiqué.

Il a également estimé que les échanges de spécialistes constitueraient un axe prometteur de coopération, favorisant le partage des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des ressources hydriques.

RED SEA GATEWAY TERMINAL À ALGER

Simple visite ou futur méga-partenariat ?

Le port d'Alger a accueilli, lundi, une délégation de la société saoudienne Red Sea Gateway Terminal dans le cadre d'une visite de travail consacrée à la coopération et à l'échange d'expertise dans la gestion portuaire. Organisée au terminal maritime en présence des dirigeants de SERPORT et de l'Entreprise portuaire d'Alger, cette rencontre a

mis en avant l'importance de s'inspirer des standards internationaux en matière de logistique et de modernisation des infrastructures. La délégation saoudienne a présenté ses solutions numériques et technologiques visant à optimiser la gestion des ports, améliorer la fluidité des opérations et renforcer la performance logistique. De son côté, le

port d'Alger a exposé ses projets de développement, notamment l'extension de ses capacités de traitement des conteneurs pour accueillir de plus grands navires et consolider son rôle régional. La visite s'est achevée par une tournée des installations portuaires, ouvrant la voie à de potentielles perspectives de coopération entre les deux parties.

EXPORTATIONS

Les foires appelées à gagner en impact

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion consacrée à l'évaluation des foires et expositions nationales organisées au premier semestre 2026. Il a insisté sur la nécessité de mettre en place des indicateurs précis pour mesurer

leur impact sur la production nationale, la diversification économique et la promotion des exportations. La réunion, en présence de cadres du ministère et de l'Instance algérienne des exportations, a permis d'évaluer les résultats de ces événements en matière de valorisation du produit

national, de renforcement de sa compétitivité et de création d'opportunités de partenariat. Le ministre a également souligné le rôle de ces manifestations dans la réduction des importations et le développement des exportations, conformément aux orientations des pouvoirs publics.

CONCESSIONS AGRICOLES À ANNABA

Ultimatum aux bénéficiaires

La Direction des Domaines de la wilaya d'Annaba appelle les agriculteurs bénéficiaires de parcelles agricoles ayant obtenu des contrats publiés dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en concession, conformément à la loi n° 10-03 du 15 août 2010, à régulariser leur situation financière. Les concernés sont invités à s'acquitter de la redevance annuelle de concession ainsi que des arriérés relatifs au droit de jouissance en se rapprochant des inspections des Domaines d'Annaba, d'El Hadjar ou de Berrahal. L'administration précise que des facilités de paiement, notamment sous forme d'échéanciers, sont prévues afin d'accompagner les exploitants dans cette démarche. La Direction des Domaines rappelle que le non-respect de cette obligation constitue une infraction aux dispositions réglementaires en vigueur et est susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires.

CONSTANTINE

Des opérations d'aménagement au CHU Benbadis

Quatre services spécialisés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis bénéficieront prochainement d'opérations d'aménagement, dans le cadre des efforts visant à consolider les conditions de prise en charge des malades, selon les services de la wilaya. Il s'agit de l'aménagement et la mise en place des équipements nécessaires dans les services de chirurgie plastique, du centre d'imagerie médicale, du service des lésions et défaillances d'organes ainsi qu'au niveau du centre des grands brûlés, a précisé la cellule de communication de la wilaya. Selon la même source, l'opération intervient au titre de la modernisation continue des infrastructures sanitaires et de l'amélioration des prestations médicales au profit des citoyens, à travers l'adaptation des espaces aux exigences des différentes spécialités médicales et chirurgicales, a-t-on indiqué. Les travaux projetés devraient contribuer à l'optimisation des conditions d'exercice des équipes médicales et paramédicales, tout en favorisant une meilleure organisation des services et une prise en charge plus efficiente des patients au sein de l'établissement hospitalier universitaire, selon la même source.

GUELMA

Des autorisations pour le transport vers les plages

Des autorisations exceptionnelles seront accordées à 427 bus pour le transports des citoyens des différentes communes de la wilaya de Guelma vers les plages des wilayas côtières au cours de la saison estivale 2026, a assuré la direction des transports. Dans une déclaration à l'APS, M. Rafik Boukeskas, chef du service de transport terrestre de la même direction, a précisé que la fixation de ce nombre de bus à bénéficier des autorisations exceptionnelles s'inscrit dans le cadre des mesures prises dans le cadre du plan spécial de la saison estivale élaboré par la direction. La capacité globale des bus à bénéficier de ces autorisations atteint 14.889 places, selon la même source qui a précisé que l'octroi de ces autorisations exceptionnelles a commencé le 15 juin et leur validité dure durant toute la saison estivale. L'opération d'octroi de ces autorisations exceptionnelles tient compte de "la nécessité de maintenir les services de transport sur les lignes des 34 communes de la wilaya et de ne pas perturber les intérêts quotidiens des citoyens", selon la même source. Les destinations prisées par les transporteurs bénéficiaires de ces autorisations exceptionnelles sont les plages des wilayas d'Annaba, de Skikda, d'El Tarf, de Jijel et de Bejaïa.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Le chemin de wilaya n° 42 en chantier

Les travaux de réalisation de la deuxième tranche du projet de doublement du chemin de wilaya (CW) n° 42 reliant les communes de Belimour et Bordj Ghedir, à l'est de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, ont été lancés récemment, sur un linéaire de 9 km, pour une enveloppe financière de près de 1,52 milliard DA, selon la directrice des travaux publics, Naïma Kouissi.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de

modernisation et de renforcement du réseau routier de la wilaya, visant à améliorer les conditions d'exploitation de cet axe, à fluidifier le trafic et à renforcer la sécurité routière.

Elle a indiqué que ce projet constitue la continuité de la première tranche déjà réalisée entre les communes de Bordj Bou Arreridj et El Anasser, permettant ainsi de poursuivre la mise à niveau progressive du CW 42, considéré comme un axe important pour les déplacements entre plusieurs collectivités locales de la région. Selon la même source, l'opération porte sur la réalisation d'une voie de contournement à chaussées dédoublées reliant la zone d'El Maâliq, relevant de la commune de Belimour, à la ville de Bordj Ghedir, en passant par les communes d'El Anasser et de Belimour. Cette infrastructure vise principalement à détourner

le trafic des poids lourds et des véhicules de gros tonnage en dehors des zones urbaines, à réduire les contraintes liées à la circulation au niveau des agglomérations traversées et à améliorer les conditions de déplacement des usagers. Elle permettra également de traiter plusieurs points noirs enregistrés sur cet itinéraire, notamment les virages dangereux ayant été à l'origine d'accidents mortels. Pour accélérer la cadence des travaux, le projet a été réparti en trois lots distincts.

Le premier porte sur la réalisation d'un tronçon de 4,4 km entre la zone d'El Maâliq et le chef-lieu de la commune de Belimour, pour un montant de 598 millions DA et un délai contractuel de 12 mois. Le deuxième lot concerne un linéaire de 4,6 km reliant la zone d'El Maâliq à la commune de Bordj Ghedir, avec une enveloppe de

664 millions DA et un délai d'exécution fixé à 16 mois. Le troisième lot est consacré à la réalisation d'un ouvrage d'art, en l'occurrence un pont sur l'oued Belimour, confié à l'entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), pour un montant de 256 millions DA et un délai de réalisation d'une année. Mme Kouissi a, par ailleurs, souligné que les entreprises chargées de l'exécution des travaux ont été retenues sur la base de critères techniques rigoureux, garantissant la conformité des réalisations aux normes en vigueur et la qualité des ouvrages. A terme, ce projet devra contribuer à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic sur cet axe, à accompagner le développement économique de la région et à faciliter le transport des personnes et des marchandises vers la daïra de Bordj Ghedir et les communes environnantes.

TIARET

1,7 milliard de DA de factures d'eau impayées

L'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) de Tiarat a lancé, dimanche, une campagne de recouvrement des créances impayées de ses abonnés, dont le montant dépasse 1,7 milliard de dinars, accompagnée d'actions de sensibilisation à l'importance d'une utilisation rationnelle de l'eau. Afin d'assurer le succès de cette opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, l'unité a mobilisé l'ensemble de ses agents et cadres administratifs à travers ses agences communales. Le lancement officiel s'est tenu à la place des Martyrs, au centre-ville de Tiarat, où les responsables ont présenté les objectifs et les modalités de cette initiative. Le directeur de l'unité, Rachid Menouar, a indiqué à l'APS que cette campagne vise à recouvrer des créances estimées à 1,7 milliard de dinars, lesquelles « affectent l'équilibre financier de l'entreprise ainsi que la qualité des services fournis aux abonnés ». Il a également précisé que l'entreprise a mis en place plusieurs facilitations afin d'encourager les clients à régulariser leur situation. Par ailleurs, cette opération met l'accent sur la promotion des solutions de paiement électronique, notamment BaridiMob, Slick Pay et Miyahi Mob, permettant aux usagers de consulter et



régler leurs factures à distance. Les moyens de paiement traditionnels restent également disponibles au niveau des agences commerciales de l'ADE et des bureaux de poste. La campagne rappelle enfin aux citoyens l'importance de préserver les ressources en eau à travers des gestes simples, tels que la fermeture des robinets après usage et la réparation des fuites au niveau des installations domestiques. L'unité de l'Algérienne des Eaux de Tiarat compte plus de 158 000 abonnés répartis sur 30 communes. Elle devrait prochainement étendre son périmètre de gestion aux communes de Sidi Ali Mellal, Nadoura, Bougara et Sidi El-Hosni, selon la même source.

EL BAYADH

Nouvelles perturbations de l'AEP

Les communes de Cheguig et Rogassa, dans la wilaya d'El-Bayadh, connaissent, depuis la soirée de dimanche, des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison d'une panne survenue au niveau du forage profond alimentant les deux communes, indique un communiqué de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon la même source, la panne enregistrée au niveau du forage profond desservant les communes de Cheguig et de Rogassa, ainsi que les travaux de réparation actuellement en cours, entraînent des perturbations dans la distribution de l'eau potable dans ces deux collectivités locales. Le retour à une distribution normale interviendra dès l'achèvement des travaux de réparation de la panne et le remplissage des réservoirs, conclut le communiqué de l'ADE.

RISQUES D'INCENDIES DANS LES HÔPITAUX

Des mesures préventives instaurées

Le ministère de la Santé a instauré de nouvelles mesures préventives visant à renforcer la protection contre les risques d'incendie dans les établissements publics de santé.

Les directions de la santé des wilayas ont été chargées, en coordination avec la Protection civile et Sonelgaz, d'organiser des visites préventives et périodiques dans les hôpitaux et les structures sanitaires afin de vérifier le respect des règles de sécurité incendie et d'améliorer leur niveau de préparation face à ce type de risque. Dans une instruction adressée aux directeurs de la santé des wilayas et aux responsables locaux, le ministère insiste sur la nécessité d'assurer la maintenance préventive et régulière des différents équipements, notamment les groupes électrogènes, les systèmes de climatisation, les postes de transformation électrique et les réseaux techniques. L'instruction n°006, signée hier, prévoit également des contrôles quotidiens et périodiques des dispositifs de lutte contre les incendies, des systèmes d'alarme, de détection précoce des incendies et des fuites de gaz, afin de garantir leur bon fonctionnement et leur efficacité. Le ministère exige aussi la vérification de la conformité et de la validité des extincteurs, le respect des échéances de contrôle et de



maintenances, ainsi que leur répartition selon les normes en vigueur afin qu'ils restent facilement accessibles en cas d'urgence. Les services du ministère ont, en outre,

ordonné le strict respect des conditions de stockage des matières inflammables et dangereuses, leur surveillance permanente et leur éloignement de toute source de cha-

leur ou d'ignition. Ils ont également demandé de s'assurer de la conformité des installations et équipements électriques aux normes de sécurité, tout en procédant sans délai à la réparation de toute défaillance susceptible de présenter un danger. *Le document insiste également sur la réalisation d'expertises périodiques des infrastructures et des installations techniques afin de vérifier leur conformité aux normes de sécurité en vigueur, de lever rapidement les réserves éventuelles et de renforcer les actions de sensibilisation et de formation du personnel sur les règles de prévention des incendies, l'utilisation des moyens d'extinction et les comportements à adopter en cas d'incident.

Selon le ministère de la Santé, cette instruction, signée par le secrétaire général, s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention des incendies, en application des précédentes directives du secteur et conformément aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité au sein des établissements de santé, dans le respect du principe de précaution.

ORGANISATION DE LA OMRA 2027

490 agences de voyages habilitées

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a dévoilé, hier dans un communiqué, la liste préliminaire des agences de tourisme et de voyages ayant obtenu, jusqu'à lundi, l'autorisation d'organiser l'activité de la omra pour la saison 2027, comprenant 490 agences réparties à travers les différentes wilayas du pays. 768 agences ont postulé pour l'organisation de la saison de la omra 2027, dont 69 nouvelles agences n'ayant jamais organisé cette activité auparavant, a indiqué l'ONPO. Par ailleurs, 598 dossiers ont été examinés, dont 490 ont été retenus, tandis que 108 ont été rejetés, a précisé l'Office. Concernant les autorisations, 66 ont été émises, alors que 424 autorisations ont déjà été remises à leurs titulaires, selon la même source.

INTERDICTION DE CIRCULATION DES MOTOS LA NUIT À ORAN

Des sanctions prévues

Les services de la wilaya ont pris une décision radicale. Ils ont interdit la circulation nocturne des motos, en vertu d'une décision, sur tout le territoire de la wilaya. La même décision est entrée en vigueur. Selon la Sûreté d'Oran, les motocycles ne peuvent pas circuler entre 22h00 et 7h00. Les contrevenants sont mis en garde à ce titre. Des sanctions, en cas de non-respect de la mesure, sont mises en place, dont la mise en fourrière pendant 15 jours, voire plus si jamais il y a récurrence.

UN BUS PERCUTE UN MUR

Dix neuf blessés à Constantine

Au moins 19 personnes ont été blessées, à Didouche Mourad, une commune de la wilaya de Constantine à la suite d'un accident de la route. Ayant dérapé, un bus a fini sa course en percutant un mur. Selon un communiqué de la Protection civile, les victimes ont été prises en charge avant d'être évacuées vers l'hôpital local.

PROGRAMME «FAMILLE PRODUCTIVE» POUR 2026 Annonce des résultats de la 1^{ère} session

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, lundi dans un communiqué, les résultats de la première session du programme d'appui à la «Famille productive» pour l'année 2026. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, visant à renforcer l'aide et l'insertion sociale des familles. L'examen des dossiers a donné lieu à «la validation de 987 dossiers remplissant les conditions requises, les femmes chefs de ménage (femmes rurales et au foyer) arrivant en tête de liste des bénéficiaires avec 886 femmes bénéficiaires, soit 89,76% du total, contre 101 pour les chefs de famille, soit 10,74% de l'ensemble des bénéficiaires», pré-



cise le communiqué. Selon la même source, «les projets subventionnés se caractérisent par la diversité de leurs secteurs vitaux. Ainsi, le domaine de la couture, de la broderie, du filage de la laine et du tissage a bénéficié de l'appui de 613 projets, suivi de l'art culinaire, de

la vannerie et des pâtes alimentaires avec 294 projets. Les projets restants se répartissent entre les activités agricoles et la valorisation de leurs produits (60 projets), l'artisanat (15 projets), outre 5 projets dédiés à la bijouterie et aux arts de la décoration». A ce propos, le

ministère a réaffirmé son attachement à «assurer le succès des différents programmes et mesures de nature à renforcer la politique sociale et à faire passer l'aide directe à une logique de production et d'autonomisation économique durable, à travers la création de revenus stables pour les familles et l'implication de leurs membres en tant qu'acteurs réels de la dynamique de développement économique». Par ailleurs, le ministère a annoncé «le lancement, début juillet prochain, de la deuxième session du programme, au titre du second semestre de 2026, afin de permettre aux familles de s'inscrire et de bénéficier de l'aide nécessaire au lancement de leurs projets productifs», conclut le communiqué.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Hidaoui plaide pour le renforcement de la prévention

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné l'importance de se référer au «Guide pratique destiné aux intervenants en matière de protection des enfants contre toute forme de violence», le qualifiant d'outil susceptible de renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de signalement, indique lundi un communiqué du ministère. En application des instructions du Premier ministre, données lors de la réunion interministérielle tenue, le 20 juin courant, et consacrée à l'adoption du guide pratique, Hidaoui a présidé,

dimanche, par visioconférence, les travaux de la 2ème Conférence nationale au profit des cadres de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ) et des directeurs des centres de vacances et de loisirs à travers différentes wilayas côtières. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de ce guide pratique, élaboré par la Commission multisectorielle présidée par la Déléguée nationale à la protection de l'enfance auprès du Premier ministre, en tant que «référence qui vise à renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de signalement et à assurer un environ-

nement sûr au profit des enfants dans les différents espaces d'accueil et des loisirs». A ce titre, le ministre a mis en exergue l'importance de travailler avec ce guide, à travers l'enrichissement du «document de protection contre les préjudices», adopté par le ministère dans les colonies de vacances, l'année passée, lequel a renforcé l'engagement de tous les encadreurs en faveur de l'importance de prendre en compte les droits de l'enfance et sa protection. Hidaoui a insisté sur «la nécessité d'enrichir ce document par les volets contenus dans le guide, notamment en matière

de signalement», mettant en avant la nécessité d'élargir l'opération de formation au profit des superviseurs et des encadreurs du Plan bleu, des programmes de mobilité des jeunes, ainsi que des autres programmes de colonies de vacances, qui profiteront à plus de 500.000 jeunes, tandis que les colonies de vacances accueilleront cette année plus de 38.000 enfants et adolescents. Il a également rappelé «la généralisation de cette formation à l'ensemble des cadres et des fonctionnaires du secteur, selon un programme dense en cours d'élaboration», a conclu le communiqué.

NÉGOCIATION ENTRE L'IRAN ET LES USA

Doha dissipe le flou

Le processus de dialogue entre les États-Unis et l'Iran connaît un nouvel élan après la suspension des attaques réciproques entre les deux pays.

Le Qatar a démenti, hier, la tenue d'une réunion de haut niveau entre les États-Unis et l'Iran à Doha. Le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed Al-Ansari, a confirmé la présence dans la capitale qatarie de l'émissaire américain Steve Witkoff et de Jared Kushner, tout en précisant qu'aucune rencontre directe avec des responsables iraniens n'était prévue.

Le responsable qatari a également indiqué que les six milliards de dollars d'avoirs iraniens gelés n'avaient pas encore été transférés à Téhéran. Selon lui, tout éventuel déblocage de ces fonds demeure tributaire de l'évolution des discussions entre Washington et la République islamique.

S'agissant du détroit d'Ormuz, Doha a fait savoir que la coordination se poursuivait avec le Sultanat d'Oman afin d'assurer la sécurité de la navigation et de poursuivre les opérations de déminage de cette voie maritime stratégique. Le Qatar a réaffirmé son attachement au principe de la liberté de navigation dans le Golfe, soulignant qu'aucune entrave au trafic maritime ne pouvait être tolérée.

WASHINGTON CAMPE SUR SES POSITIONS

Ces déclarations contrastent avec les annonces faites quelques heures plus tôt par le président américain Donald Trump, qui avait affirmé qu'une rencontre devait se tenir à Doha. La Maison Blanche avait également indiqué que Steve Witkoff et Jared Kushner participeraient à des réunions de haut niveau, parallèlement à des discussions techniques consacrées à la mise en œuvre du mémorandum d'entente conclu entre les deux parties.

Donald Trump avait par ailleurs assuré que cette rencontre intervenait à la demande de Téhéran. Une source iranienne de haut rang avait toutefois indiqué à l'agence Reuters que les discussions porteraient essentiellement sur la gestion du détroit



d'Ormuz et les moyens de réduire les tensions régionales, dans la continuité des contacts techniques engagés précédemment en Suisse. Ces développements sont suivis de près par les capitales régionales et les grandes puissances, qui redoutent qu'une nouvelle escalade ne menace la sécurité énergétique mondiale et la stabilité du Golfe.

TÉHÉRAN DÉMENT DES NÉGOCIATIONS DIRECTES

Les autorités iraniennes ont toutefois démenti l'existence de toute réunion de négociation avec les États-Unis dans les prochains jours. Téhéran affirme que la délégation iranienne attendue à Doha est uniquement chargée du suivi de l'application du mémorandum d'entente et qu'aucune rencontre avec des représentants américains n'est inscrite à son programme. Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a par ailleurs précisé que les réunions officielles des quatre groupes de travail ne sont pas pré-

vue cette semaine et que leur calendrier n'a pas encore été fixé, laissant entendre que les discussions techniques se poursuivront avant toute reprise de négociations politiques directes.

Sur le plan maritime, Kazem Gharibabadi a annoncé que des experts iraniens et omanais engageront prochainement des discussions techniques sur la redéfinition des couloirs de navigation dans le détroit d'Ormuz. L'objectif est de réorganiser les voies de passage des navires, l'Iran affirmant vouloir empêcher toute navigation en dehors des itinéraires officiellement définis. Cette initiative intervient alors que le détroit demeure un point de passage stratégique pour une part importante du commerce mondial des hydrocarbures, ce qui confère à toute évolution dans cette zone une portée internationale.

Les développements diplomatiques interviennent après un accord américano-iranien prévoyant une suspension temporaire des opérations militaires et la libre circulation des navires dans le détroit d'Or-

muz, afin de préserver un cessez-le-feu encore fragile après les récents échanges de frappes. Les observateurs estiment que le maintien de cette trêve sera déterminant pour favoriser la reprise d'un dialogue plus large entre les deux pays et éviter une nouvelle escalade militaire dans la région.

Le président iranien, Massoud Pezeshkian, a annoncé que le Qatar s'apprête à débloquer six milliards de dollars sur les douze milliards d'avoirs iraniens gelés. Selon une source iranienne, les modalités du transfert sont en phase finale et les fonds devraient être versés en deux tranches. Des responsables américains ont néanmoins indiqué qu'aucun déblocage effectif n'avait encore eu lieu, soulignant que plusieurs procédures demeurent en cours avant toute libération des avoirs concernés.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE MOBILISÉE

En parallèle, le président français Emmanuel Macron et le sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, ont réaffirmé, à l'issue d'une rencontre à Paris, leur attachement à la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz. Les deux dirigeants ont insisté sur la nécessité de maintenir cette voie maritime ouverte, sans restrictions, et sont convenus de coopérer dans des opérations conjointes de déminage afin de sécuriser durablement le trafic maritime. Par ailleurs, les médias officiels iraniens ont fait état de la mort de deux membres des Gardiens de la révolution et de deux blessés dans une attaque qualifiée de terroriste, survenue lundi soir dans la province de Kermanshah, dans l'ouest de l'Iran. Cet incident sécuritaire intervient dans un contexte de fortes tensions régionales et rappelle que, malgré les efforts diplomatiques engagés, la situation demeure fragile et susceptible d'évoluer rapidement au gré des développements politiques et militaires.

R.I/agences

LIBAN

Joseph Aoun mobilise l'armée pour l'après-guerre

Le président libanais Joseph Aoun a reçu le commandant en chef de l'armée, le général Rodolphe Haykal, afin de faire le point sur les résultats des visites effectuées par ce dernier en Turquie et au Royaume-Uni dans le cadre du renforcement de la coopération militaire. Les deux responsables ont également examiné la situation sécuritaire dans le pays ainsi que les missions qui attendent l'armée libanaise au cours de la prochaine phase, à la lumière des développements politiques et sécuritaires intervenus après les négociations menées entre le Liban, les États-Unis et l'entité sioniste.

Au cœur des échanges figurait l'accord-cadre conclu sous médiation américaine, destiné à mettre un terme au conflit entre le Liban et l'entité sioniste. Selon le texte publié par le département d'État américain, les deux parties affichent leur volonté de mettre définitivement fin au conflit, d'en traiter les causes profondes et de clore officiellement tout état de guerre entre les



deux pays. L'accord prévoit également un mécanisme permettant à l'armée libanaise d'étendre progressivement son autorité sur l'ensemble du territoire national, en attendant la vérification du désarmement des groupes armés non étatiques, notamment le Hezbollah.

Joseph Aoun a salué le rôle de l'armée libanaise dans le renforcement de l'autorité de l'État, la préservation de la sécurité et de la stabilité, le contrôle des frontières ainsi que la protection de la

paix civile. Il a rendu hommage au commandement, aux officiers et aux soldats, estimant que l'institution militaire demeure un pilier essentiel de la cohésion nationale.

Le chef de l'État a également dénoncé les campagnes de dénigrement visant périodiquement l'armée et sa hiérarchie. Il a assuré que ces attaques n'auront aucune incidence sur les performances de l'institution, qui poursuit sa mission dans le strict respect des orientations des autori-

tés politiques, ni sur la confiance que lui accordent les responsables et la population.

Le président libanais a qualifié l'accord de sécurité de première étape vers le rétablissement de la pleine souveraineté du Liban. Il a estimé que sa mise en œuvre permettra aux citoyens libanais de regagner l'ensemble des territoires libérés et ouvrira la voie à une nouvelle phase de stabilisation politique et sécuritaire.

Cet accord intervient après plusieurs mois d'affrontements ayant opposé l'entité sioniste au Hezbollah et provoqué de lourdes pertes humaines et matérielles. Selon les chiffres disponibles, près de 4 000 personnes ont perdu la vie au Liban et environ un million d'habitants ont été contraints de quitter leur domicile au cours de la campagne militaire sioniste. La mise en œuvre de l'accord est désormais perçue comme une étape déterminante pour consolider le cessez-le-feu, restaurer l'autorité de l'État et favoriser le retour progressif des populations déplacées.

GHAZA

Le Hamas relance les discussions au Caire

Une délégation du Hamas est arrivée au Caire pour poursuivre les discussions avec les médiateurs égyptiens sur la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Le porte-parole du mouvement, Hazem Qassem, a indiqué que cette visite vise à examiner les mécanismes d'application de l'accord, tout en accusant l'entité sioniste de continuer à le violer. Selon lui, le Hamas et les factions palestiniennes ont présenté des propositions « réalistes et acceptables » qui ont reçu un accueil favorable des médiateurs. Il a estimé que « la balle est désormais dans le camp des médiateurs » pour amener l'entité sioniste à respecter ses engagements. La chaîne égyptienne Al-Qahera News a confirmé que les discussions portent sur la feuille de route de la deuxième phase du cessez-le-feu. Elle a également indiqué que les échanges se déroulent dans un climat positif, les responsables du Hamas affichant leur volonté de lever les obstacles à la poursuite du processus.

SEIZIÈMES DE FINALE

Trois affiches à fort enjeu

Le Mexique, l'Équateur, l'Angleterre, la RD Congo, la Belgique et le Sénégal se disputeront le sésame pour les quarts de finale, au terme d'une journée où la moindre erreur sera fatale.

La phase à élimination directe entre dans sa phase décisive. Désormais, seule une victoire permet de poursuivre le rêve mondial, tandis qu'une défaite signifie l'élimination. Les trois affiches du jour promettent des oppositions de styles et des duels particulièrement disputés.

MEXIQUE - ÉQUATEUR : DUEL DÉFENSIF À L'AZTECA

La journée débutera à l'Estadio Azteca de Mexico, où le pays hôte accueillera l'Équateur. Soutenus par leur public, les Mexicains tenteront de faire respecter leur statut face à une sélection équatorienne qui s'est illustrée par sa discipline et sa résilience.

Cette confrontation s'annonce avant tout comme un affrontement tactique entre deux des défenses les plus solides du tournoi. Invaincu jusqu'ici, le Mexique cherchera à prolonger sa série tout en profitant de l'avantage du terrain. De son côté, l'Équateur misera sur un bloc compact et des transitions rapides pour surprendre les locaux. Tout laisse présager une rencontre fermée où les occasions pourraient être rares.

ANGLETERRE - RD CONGO : LES LÉOPARDS VEULENT CRÉER L'EXPLOIT

Au Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta, l'Angleterre affrontera la RD Congo avec le statut de favorite. Les Three Lions abordent cette rencontre en pleine confiance, forts d'une série de seize matches sans défaite toutes compétitions confondues. Solides défensivement et efficaces dans la gestion de leurs rencontres, ils figurent parmi les principaux prétendants au titre.

Face à eux, la RD Congo poursuit un parcours remarqué. Les Léopards ont séduit



par leur organisation, leur engagement et leur discipline tactique. S'ils parviennent à reproduire les prestations qui ont fait leur succès depuis le début du tournoi, ils pourraient sérieusement inquiéter une sélection anglaise parfois critiquée pour le manque de spectacle malgré son efficacité.

BELGIQUE - SÉNÉGAL : RETROUVAILLES ET DUEL ÉQUILIBRÉ

La dernière affiche opposera la Belgique au Sénégal au Lumen Field de Seattle, dans un duel qui s'annonce particulièrement équilibré.

Au-delà de l'enjeu sportif, cette rencontre sera marquée par plusieurs retrouvailles. Le sélectionneur belge, Rudi Garcia, retrouvera Idrissa Gana Gueye, qu'il avait lancé en équipe première à Lille en 2010. Ensemble, ils avaient remporté le doublé championnat-Coupe de France en 2011. À plusieurs reprises, le technicien français a salué les qualités de son ancien joueur, désormais l'un des cadres des Lions de la Teranga.

Idrissa Gana Gueye retrouvera égale-

ment son ancien coéquipier à Everton, Amadou Onana, aujourd'hui international belge. Les deux milieux de terrain entretenaient une relation privilégiée lors de leur passage en Angleterre, leurs échanges en wolof ayant souvent animé les réseaux sociaux.

Le capitaine sénégalais Kalidou Koulibaly possède également un lien particulier avec la Belgique, où il a porté les couleurs de Genk entre 2012 et 2014 avant son départ vers Naples. D'autres retrouvailles sont également attendues, notamment entre Romelu Lukaku et Édouard Mendy, anciens partenaires sous les couleurs de Chelsea.

Programme des matches

Mexique - Équateur, Estadio Azteca (Mexico)
Angleterre - RD Congo, Mercedes-Benz Stadium (Atlanta, États-Unis)
Belgique - Sénégal, Lumen Field (Seattle, États-Unis)

● SURPRISES EN CASCADE EN 16ES DE FINALE

L'ALLEMAGNE ET LES PAYS-BAS À LA TRAPPE



Le Mondial entre dans une nouvelle dimension. Les premiers seizièmes de finale ont envoyé un message fort à la planète football : les hiérarchies vacillent, et les outsiders n'ont plus peur des géants. Le Paraguay crée la sensation en éliminant l'Allemagne, tandis que le Brésil arrache sa qualification au bout du suspense face au Japon.

À mesure que la compétition bascule dans sa phase à élimination directe, les certitudes s'effondrent. Les nations dites émergentes ne se contentent plus de participer : elles bousculent, renversent et s'imposent désormais comme de

véritables prétendantes.

LE PARAGUAY FAIT TOMBER UN MONUMENT

Le Paraguay a créé l'un des grands exploits de cette Coupe du monde en éliminant l'Allemagne, pourtant favorite et quadruple championne du monde. Solides, disciplinés et efficaces en transition, les Guarani ont parfaitement résisté à la domination allemande.

Julio Enciso a ouvert le score avant l'égalisation de Kai Havertz, dans un match longtemps verrouillé. En séance de tirs au but, le gardien Orlando Gill a été décisif, permettant au Paraguay de faire tomber la Mannschaft et de signer un exploit retentissant.

LE BRÉSIL ÉVITE LE PIÈGE JAPONAIS



Le Brésil a frôlé la sortie de route face à une sélection japonaise parfaitement organisée. Très disciplinée et efficace en transitions, la formation nipponne a longtemps mis la Seleção en difficulté. Les Japonais ont ouvert le score grâce à Kaishu Sano, récompensant leur rigueur tactique et leur réalisme dans les phases de contre-attaque. Pendant de longues minutes, le doute a plané sur les hommes de Carlo Ancelotti.

Le Brésil a finalement réagi par l'intermédiaire de Casemiro, avant que la rencontre ne bascule dans les dernières secondes. Entré en jeu, Gabriel Martinelli a offert la qualification à la Seleção d'une finition décisive.

Cette victoire permet au Brésil de poursuivre son parcours, mais met également en lumière certaines fragilités. L'image d'une équipe intouchable s'effrite légèrement, et la route vers le titre apparaît plus ouverte que jamais. Tandis que le Maroc a éliminé, aux tirs aux buts, les Pays-Bas après un score final de parité (1-1). Au terme de cette journée, une évidence s'impose : la Coupe du Monde 2026 n'appartient plus aux favoris historiques. Les géants doivent désormais composer avec des adversaires sans complexe. Dans ce contexte, la phase à élimination directe confirme une tendance lourde : chaque match peut faire tomber un favori, et aucun statut n'est définitivement acquis dans ce Mondial.

● MLS

ROBERT LEWANDOWSKI AU CHICAGO FIRE



L'attaquant polonais Robert Lewandowski, a signé au Chicago Fire jusqu'en 2028 après la fin de son contrat avec le FC Barcelone. À 37 ans, Robert Lewandowski poursuit sa carrière en MLS après un parcours exceptionnel au Bayern Munich puis au Barça, où il a empilé les buts et les trophées. Troisième meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des champions, il reste l'un des attaquants les plus prolifiques de sa génération avec plus de 600 buts en club.

● O.MARSEILLE

BRUNO GENESIO ARRIVE

L'Olympique de Marseille a trouvé un accord avec Bruno Genesio pour un contrat de deux ans. Libre après son départ du LOSC, le technicien de 59 ans a donné son accord pour rejoindre le club phocéen.

Les derniers détails ont été réglés et son arrivée est attendue le 6 juillet. Il sera accompagné de son staff habituel, composé notamment de Jérémie Bréchet, Dimitri Farbos, Nicolas Dehon et Thomas Choinard. Ce changement s'inscrit dans la nouvelle dynamique de l'OM, qui prépare également une évolution de son banc avec la procédure de séparation engagée avec Habib Beye.

● MEXIQUE-EQUATEUR

MUSTAPHA GHORBAL QUATRIÈME ARBITRE



La FIFA a désigné l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal pour officier en tant que quatrième arbitre lors de la rencontre des seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026 entre le Mexique et l'Équateur. La direction du match a été confiée au Slovène Slavko Vinčić, qui sera assisté sur les lignes par Tomasz Kwiatkowski et Andraž Kovačič. Avec Ghorbal au poste de quatrième arbitre, le corps arbitral de cette affiche prend une dimension majoritairement européenne. Déjà habitué aux grandes compétitions internationales, l'officiel algérien poursuit ainsi son parcours au plus haut niveau. Il s'agit de sa troisième participation à une Coupe du monde, après l'édition 2022 au Qatar. S'il n'intervient pas directement dans les décisions de jeu, le rôle de quatrième arbitre reste essentiel dans la gestion du banc, du staff technique et du bon déroulement de la rencontre.

Dans le même match, un autre officiel algérien, Mokrane Gourari, a été désigné en tant qu'arbitre assistant remplaçant, confirmant la présence algérienne dans l'organisation arbitrale de cette rencontre. Ces désignations illustrent la confiance renouvelée de la FIFA envers les officiels algériens sur la scène internationale.

MONDIAL
2026

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS À LAWRENCE Le Verts à l'heure suisse

Les hommes de Vladimir Petković abordent ce rendez-vous décisif avec ambition et détermination.

La sélection nationale a bouclé sa préparation à Lawrence (Kansas) avant de s'envoler vers le Canada, où elle affrontera la Suisse en seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026. Une dernière séance studieuse, marquée par les ultimes ajustements tactiques et un groupe presque au complet. Les coéquipiers de Riyad Mahrez ont effectué, lundi, leur ultime entraînement au Rock Chalk Park de Lawrence, après une journée de repos accordée suite à la qualification pour la phase à élimination directe.

Sous la direction du sélectionneur Vladimir Petković, les « Verts » ont enchaîné un travail axé sur la technique, l'organisation collective et les réglages tactiques, dans une ambiance concentrée à quelques jours d'un rendez-vous décisif.

AMOURA MÉNAGÉ

Seul Mohamed Amine Amoura a été ménagé, poursuivant un programme spécifique de récupération après sa blessure récente. Le



reste de l'effectif a participé normalement à la séance, confirmant une dynamique collective globalement positive.

Après cette dernière mise au point aux États-Unis, la sélection algérienne a pris la direction du Canada pour poursuivre sa préparation à Vancouver, où elle peaufinera les derniers détails avant le

match. La rencontre face à la Suisse est programmée jeudi 2 juillet à 20h00 (heure locale), soit vendredi 3 juillet à 04h00 (heure algérienne). Le match se jouera au stade BC Place.

UN TRIO ARBITRAL ARGENTIN AU SIFFLET

La FIFA a désigné un trio arbitral

argentin conduit par Yael Falcón Pérez pour officier cette affiche des seizièmes de finale.

Il sera assisté de ses compatriotes Maximiliano Del Yesso et Facundo Rodríguez, tandis que le Mexicain Kevin Ortega assurera le rôle de quatrième arbitre.

Né à Buenos Aires, Falcón Pérez est arbitre international depuis 2022. Il s'est imposé progressivement sur la scène sud-américaine et internationale, en dirigeant notamment des rencontres de Copa Libertadores, de Copa América 2024 et du tournoi olympique de Paris 2024.

Déjà présent lors de plusieurs matchs du Mondial 2026, il est reconnu pour un style laissant jouer tout en maintenant une certaine rigueur disciplinaire.

Qualifiée après avoir terminé troisième de son groupe, l'Algérie abordera ce choc avec ambition face à une Suisse solide, première de son groupe.

Le vainqueur de cette confrontation affrontera en huitièmes de finale le qualifié du match entre la Colombie et le Ghana.

SERIE A

La Lazio s'intéresse à Ramiz Zerrouki

Arrivé à Feyenoord à l'été 2023, l'international algérien Ramiz Zerrouki pourrait changer de club durant ce mercato estival. Selon les informations de La Gazzetta dello Sport, la Lazio Rome, qui s'active afin d'être plus compétitive la saison prochaine, cible Ramiz Zerrouki comme un potentiel renfort. Le milieu de terrain algérien, âgé de 28 ans, serait estimé à environ 6 millions d'euros par son club.

En grande forme avec la sélection nationale pendant la Coupe du monde 2026, Zerrouki attire l'attention du club romain, qui cherche à renforcer son entrejeu. Formé à l'Ajax Amsterdam et passé par le FC Twente, Ramiz Zerrouki possède une belle expérience en Eredivisie.

Ce transfert potentiel marquerait un nouveau défi en Serie A pour le joueur, qui pourrait retrouver un rôle central dans un club ambitieux. Feyenoord, de son côté, semble ouvert à une négociation autour du prix fixé. Sous contrat avec le club néerlandais jusqu'en juin 2027, Zerrouki est coté à 6,5 millions d'euros sur Transfermarkt.

AL-AHLI SAOUDI

Hadj Moussa pour succéder à Mahrez

Arrivé à Feyenoord en juillet 2024, Anis Hadj Moussa est devenu un joueur incontournable du championnat néerlandais au cours des deux dernières saisons. L'international algérien confirme tout son potentiel alors qu'il dispute actuellement la Coupe du monde 2026 avec les Fennecs.

Ses performances cette saison sont particulièrement solides, avec un bilan de 11 buts et 7 passes décisives en

30 matchs d'Eredivisie. Cette efficacité devant le but suscite logiquement l'intérêt de plusieurs grandes équipes européennes. Des clubs comme Chelsea, Lille et l'Olympique de Marseille ont ainsi commencé à prendre des renseignements à son sujet. Le joueur de 24 ans se trouve également au centre des attentions en Arabie saoudite. Al Ahli s'apprête d'ailleurs à passer à la vitesse supérieure pour obtenir sa

signature. Selon les révélations de Foot Mercato, les dirigeants de ce club auraient déjà formulé une offre financière particulièrement importante pour convaincre le milieu offensif algérien de les rejoindre.

ANTICIPER LE DÉPART DE RIYAD MAHREZ

Al Ahli, qui a terminé à la troisième place de son championnat, prépare l'avenir. Le club anticipe le départ poten-

tiel de sa star Riyad Mahrez, dont la clause de résiliation a pris fin hier. Anis Hadj Moussa a été désigné comme la cible prioritaire pour prendre sa succession sur le front de l'attaque.

Toujours sous contrat jusqu'au 30 juin 2030, Anis Hadj Moussa perçoit un salaire annuel de 490 000 euros (318 500 000 FCFA). Sa valeur marchande est actuellement estimée à 23 millions d'euros.



PHASE DES GROUPES

Maza, la révélation

Le milieu offensif algérien Ibrahim Maza s'est imposé comme l'une des révélations de la phase de groupes de la Coupe du monde 2026, selon la FIFA. À seulement 20 ans, le joueur de Bayer 04 Leverkusen a été un élément clé de la sélection algérienne, titulaire lors des trois matchs du groupe J. Techniquement au-dessus, influent dans l'animation offensive et auteur du plus grand nombre de dribbles réussis, Maza a notamment été élu homme du match lors de la victoire décisive face à la Jordanie (2-1), qui a offert la qualification aux seizièmes de finale.

La FIFA l'a intégré dans sa liste des jeunes talents nés à partir de 2005 ayant marqué le tournoi, aux côtés notamment de Lamine Yamal, Johan Manzambi et Ibrahim Mbaye, saluant son "intelligence de jeu" et sa créativité.

L'Algérie affrontera la Suisse en seizièmes de finale à Vancouver, avec l'espoir de poursuivre son parcours dans la compétition.

AFROBASKET U18

L'Algérie joue sa qualification à Tunis

L'Algérie U18 jouera sa qualification pour l'AfroBasket 2026 lors du tournoi de la Zone 1 prévu du 8 au 13 juillet à Tunis. Elle sera opposée à la Tunisie et à la Libye dans une poule unique, avec un seul billet qualificatif pour la

phase finale à Abidjan. Six équipes sont déjà qualifiées (Mali, Maroc, Sénégal, Tchad, Cameroun et Côte d'Ivoire pays hôte). Les trois dernières places seront attribuées via les tournois des zones 1, 3 et 5.

En préparation, les jeunes Algériens participent actuellement au Championnat arabe U18 à Sfax (27 juin - 4 juillet), avec plusieurs nations régionales engagées pour affiner leur niveau avant les éliminatoires continentales.

HANDBALL

Une Académie nationale des jeunes arbitres

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé la création de l'Académie nationale des jeunes arbitres, un projet destiné à former une nouvelle génération d'officiels selon les standards de la Fédération internationale de handball (IHF).

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de modernisation de l'arbitrage national. Elle vise à détecter, former et accompagner de jeunes talents à travers un parcours structuré basé sur l'évaluation des

performances, la formation pratique intensive et le travail en binômes.

Les ligues régionales, en coordination avec les ligues de wilaya, sont invitées à proposer six binômes de jeunes arbitres répondant aux critères de sélection avant le 4 juillet 2026.

À travers ce programme, la FAHB ambitionne de renforcer la qualité de l'arbitrage national et de préparer une relève capable d'évoluer aux niveaux continental et international.



JS KABYLIE

Karim Belhocine prochain entraîneur

La JS Kabylie est sur le point d'officialiser son nouvel entraîneur. Selon plusieurs sources, le Franco-Algérien Karim Belhocine est en passe de s'engager avec le club kabyle, les discussions étant très avancées et ne butant plus que sur quelques détails contractuels.

Ancien coach de Courtrai, Charleroi et Anderlecht, il s'est imposé comme le choix prioritaire de la direction après l'arrivée de Yazid Mansouri au poste de directeur sportif. L'officialisation est attendue dans les prochaines heures.

Mots Croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

- Déplacée en danger.
- Unité de l'armée romaine - Pronom.
- Le ver plat en est un. 4- Négation - Paradis.
- Laisser tomber - Contracté. 6- Aurochs - Pas rapide. 7- Fin de participe - Epicée.
- Possessif - Enlever. 9- Personnel - Annonce - A la mode. 10- Dans - Produite.

Verticalement

- Plat de veau.
- Procédure judiciaire - Sujet à caution.
- C'est bientôt la fin - Fait rêver.
- Réfute - Cognait en Egypte.
- Ecrivain français - Cube. 6- Electrode - Pas la porte à côté. 7- Merle femelle. 8- Avait la " fureur de vivre " - Notre mère à tous. 9- Obtint - Bêtise. 10- Passé à la guillotine - Bienvenu.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Mobilisation
Maubilisation
Mobillisation
Mobilization

Rayonnement
Rayonnement
Réyonnement
Réonnement

Biologique
Biaologique
Biollogique
Biologic

Blaspheme
Blasphème
Blasphèmm
Blasephème

Les mots fléchés

QUÊTEURS EMBRASSA-DES	TOUT ROND DU PINASTRE	PARLERA GRILLÉES EN CERCLE	CELLE DE L'IMAGINAIRE	MORCEAU DE PAIN FRIT	EXISTENCE COPAIN	ÉTENDUES D'EAU CALME
			STOPPE L'ÉPIDÉMIE HAUSSA			
VERRE SOLAIRE				OUBLIE ANIMAUX CHASSÉS		
SAUVAGE				PLANTE PARASITE SOUMIS À UNE TÂCHE ARDUE		LE PRIX DU SILENCE
APPARU		CONNAIS- SAIT SITUÉ			TOUS ET PERSONNE AMÉRIN- DIENS	
DISQUE COMPACT	VILLE DE FRANCE ATHOS OU PORTHOS					
DIFFUSÉE SUR LES ONDES			CONSERVA ÉCRASÉES			DÉTÉRIO- RAI
AIRS POUR DEUX VOIX		PEU FRÉQUENT 3,14			ATTRAPÉ VENTILÉES	OISEAUX COUREURS
PETIT RUISSEAU TENTATIVE		PAPIER INUTILE POSSÈDE				
			BOUQUINE RAPACE DIURNE		EN MATINÉE VILLE DE CAMARGUE	
ELLE COULE DE SOURCE	MESURE D'INTELLI- GENCE CONDIMENT		GROUPE CADEAU		ELLE SÉPARE LES CHEVEUX	
		PALMIER JAILLISSE- MENT				ÉCARTÉE DU GROUPE
CONTENTS GIBET				CHOISIR PAR VOTE SURFACES AGRICOLLES		
				ENZYMES PRINCE ARABE		LOCH À MONSTRE
SANS ÉCLAT JOLI MOIS		AVOIR L'AUDACE DE MÈCHE REBELLE			DÉCHET DU BLÉ AMONCEL- LEMENT	
	À L'INTÉ- RIEUR DE IDEM ABRÉGÉ		PLACE RÈGLE DOUBLE		ARTICLE MASCULIN EN TENUE D'ADAM	
ÉTAT HAL- LUCINATOIRE RÉIMPRIMER			BOISSONS CALMANTES			
				TRANSPI- RES		

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :

Homme politique vietnamien

ANAGRAMME	GÉANTE	POULARDE
ANÉMIE	GRANITIQUE	REDOUX
ARROSOIR	GRATINÉE	ROQUETTE
BALANCE	GRIBOUILLE	SOLDAT
BÉCANE	INDEX	SOLVABLE
CAPTURE	INFÉRIEURE	SPINALE
CHEMINÉE	MACÉDOINE	SUPÉRIEURE
CRINOLINE	MAJORDOME	TABASSER
DAUPHIN	MÉTISSE	TAUREAU
DÉGAGÉ	MUSÉUM	TEINDRE
DIGNITAIRE	NAPALM	ULCÉRER
DORER	NAUFRAGE	UTILITAIRE
ELIMER	OSIRIS	VASISTAS
FOUINE	PACIFISME	VIRTUELLE
FRATERNITÉ	PALUDISME	VOILER
GASTRONOME	PARANOÏA	ZANZIBAR
GÂTEAU	POPULISME	ZAPATA

S	U	P	E	R	I	E	U	R	E	D	I	G	N	I	T	A	I	R	E
P	V	I	R	T	U	E	L	L	E	E	M	M	A	R	G	A	N	A	M
A	P	S	H	E	I	D	M	E	A	R	G	M	S	T	T	O	Z	N	A
C	O	C	O	M	S	L	E	I	U	A	I	O	U	A	E	A	H	A	C
I	U	B	E	L	A	S	O	G	S	Q	L	O	U	S	N	A	U	U	E
F	L	N	A	P	V	N	I	T	A	D	I	R	S	Z	E	L	U	F	D
I	A	G	A	L	A	A	R	T	A	G	E	T	I	O	C	U	Z	R	O
S	R	N	E	R	A	O	B	T	E	A	E	B	I	E	R	A	M	A	I
M	D	E	A	A	N	N	X	L	U	M	A	R	R	N	P	R	E	G	N
E	E	P	T	O	N	U	C	E	E	R	N	E	E	A	A	L	A	E	E
E	E	T	M	I	O	T	L	E	S	I	R	I	T	M	L	R	R	E	E
M	E	E	A	D	N	A	E	A	E	E	E	A	H	I	I	O	G	E	N
S	N	E	E	B	N	R	T	E	R	R	R	T	U	P	Q	L	O	N	I
I	I	R	N	I	A	S	E	D	N	E	U	O	A	U	U	S	E	I	L
L	T	N	P	A	I	S	N	T	L	I	B	T	E	T	I	A	R	M	O
U	A	S	D	S	C	I	S	I	A	I	U	T	P	R	E	E	D	E	N
P	R	M	A	E	E	E	O	E	R	R	T	I	A	R	C	I	H	I	I
O	G	V	N	T	X	V	B	G	R	E	F	S	F	O	C	H	A	C	R
P	P	A	L	U	D	I	S	M	E	E	M	O	D	R	O	J	A	M	C
U	T	I	L	I	T	A	I	R	E	E	R	U	E	I	R	E	F	N	I

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT
ALIERA - OEUVRE - ANNULANT - ATC - TIC - ROC - ERRER - ROMANCE - RA - REGAL - EPI-LEES - ANS - ANANES - NUI - MUTIN - TV - TEE - USER - OS - ETONNÉES - HAÏT - FAN - IMITER - CAFE - SPRINT - IRREEL - IFS - UNI - GROMMELES - APPARUE - LAC - ANE - REFUGE - OR - TETER - HAVANE - PESERAS - GARDE

VERTICALEMENT
BLAIREAU - TRAINANTE - INCOGNITO - FRI-PEES - YEN - MAS - ENFER - TE - RURAL - MENA - EGARER - TALON - AU - ENSERRERA - ACCENTUE - PLOUF - DON - EPAISSIR - MEUH - ETE - INNE - MAIN - GAG - MU - RALA - RHIN - ELEVA - VER - EST - ATTILA - AR - ARTERE - VOIE - FECOND - ECRASE - STRASS - REE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
1- ELECTROCHOC. 2- CESURE - OUI. 3- ROTIE - BLASE. 4- EN TSAR - SEC. 5- VITESSES - AU. 6- INO - ESSIEU. 7- AN - ITEM. 8- SOSIES - SUER. 9- ESTE - ENTETE. 10- SASSES - ESAU.

VERTICALEMENT
1- ECREVISSÉS. 2- LEONIN - OSA. 3- EST - TOASTS. 4- CUIE - NIES. 5- TRESSE. 6- RE - ASSISES. 7- BREST. 8- COL - SIESTE. 9- HUAS - EMUES. 10- OISEAU - ETA. 11- ECU - AREU.

4x4 Alimentation - Igloo
Incombustible - Pseudonyme

BIFFE-TOUT : MENDIANTS



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

UN VÉTO DZ INSPIRANT

Originaire de Kabylie et installé à Marseille, Handi Dahmana est devenu l'un des vétérinaires francophones les plus suivis sur les réseaux sociaux avec plus de 500k abonnés. À travers ses vidéos, cet Algérien montre son quotidien auprès d'animaux abandonnés, blessés ou maltraités, tout en sensibilisant le public contre l'abandon et la cruauté animale. Grâce à sa communauté, il a déjà permis de financer plusieurs sauvetages. Son rêve est désormais d'ouvrir un refuge afin d'offrir une nouvelle vie aux animaux en détresse. Sa devise résume son engagement : «Faire un maximum de bien avant de mourir». Avec plus de 4 millions de vues, les internautes saluent un vétérinaire «au grand cœur» et un exemple d'humanité, admirant son dévouement envers les animaux.



7/10

LE BUZZ DE MILA MAHREZ

Durant le match Algérie-Autriche (3-3) du Mondial, la fille de Riyad Mahrez a fait fondre la Toile. Filmée en tribunes, la petite Mila était occupée à enregistrer un TikTok au moment exact où son père marquait un but. Surprise par les cris du public, sa réaction innocente est devenue virale. Avec plus de 170k vues, les internautes trouvent la scène adorable et très drôle. Beaucoup s'amuse de voir que même face à un exploit en Coupe du monde, les enfants restent connectés à leur monde.



4/10

LE PARI DE SHERAZADE

À l'occasion de la Foire internationale d'Alger (FIA), la cheffe algérienne Sherazade a dévoilé Luzia, une nouvelle pâte à tartiner élaborée à partir d'amandes et parfumée à l'eau de fleur d'oranger. Inspirée des saveurs du terroir, cette création met en valeur des ingrédients authentiques dans une recette qui allie tradition et gourmandise. Sa présentation a suscité la curiosité des visiteurs venus découvrir cette nouveauté. Avec plus de 4k vues, les internautes saluent une création originale qui met à l'honneur les saveurs algériennes et se disent impatients de la goûter.

3/10

JANA MEKDDAD DIPLÔMÉE !

La star de la chaîne Toyor Al-Janah TV, Jana Mekdad, a fêté l'obtention de son baccalauréat le 28 juin 2026. Entourée de sa célèbre famille, la jeune fille a publié un message émouvant pour remercier ses parents et ses fans de l'avoir soutenue durant ses études au lycée. Sur internet, c'est la folie. Avec plus de 3 600 réactions, les internautes sont très nostalgiques. On peut lire : «Le temps passe vite, elle a bercé notre enfance !» ou «Félicitations, une nouvelle vie commence». Tout le monde célèbre la réussite de la petite fille devenue grande.

9/10

PSEUDO SUR WHATSAPP : C'EST PARTI !

Meta a officialisé lundi, le lancement mondial des noms d'utilisateur sur WhatsApp. Cette révolution permet enfin de masquer son numéro de téléphone en transmettant un simple pseudo unique, comme sur Telegram. Depuis hier, le système de réservation anticipée est ouvert. La fonctionnalité globale sera déployée progressivement d'ici la fin de l'année. Avec plus de 270k réactions sur les réseaux, la Toile s'enflamme. Les internautes partagent leur soulagement, un utilisateur écrivant sur X : «Enfin de la vraie vie privée !» D'autres s'inquiètent déjà : «La course aux pseudos courts va être une jungle avec 3 milliards d'inscrits.»

6/10

DRAKE BRISE SA MALÉDICTION !



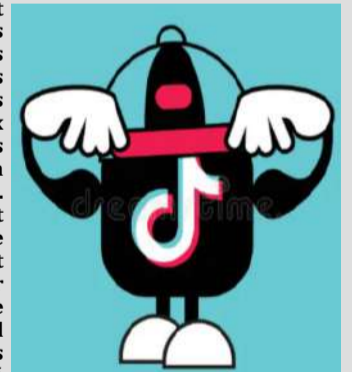
Le rappeur Drake a enfin gagné un énorme pari sportif. Il a misé 770k dollars sur la victoire du Canada face à l'Afrique du Sud en Coupe du monde. Grâce au succès 1-0 de son pays, l'artiste repart avec plus d'un million de dollars. Sur internet, la Toile s'enflamme, avec plus de 5k réactions. Les internautes s'amuse de cet événement rare. On peut lire sur X : «C'est un miracle, la malédiction est brisée !» ou encore «Le Canada est si fort qu'il a vaincu la malédiction de Drake». Ce gain met fin aux moqueries sur la fameuse «Drake Curse», qui faisait perdre toutes les équipes soutenues par la star. Attention, cet article n'encourage absolument pas la pratique des jeux de hasard et d'argent. Il met simplement en lumière le côté insolite et divertissant de cette anecdote qui passionne le web.

2/10

TIKTOKEUR ARRÊTÉ À ORAN

Les services de police d'Oran ont arrêté un créateur de contenu actif sur TikTok, soupçonné d'avoir diffusé des vidéos en direct contenant, selon les autorités, des propos haineux, des contenus jugés contraires aux bonnes mœurs et des atteintes à la pudeur.

L'interpellation est intervenue à la suite d'une enquête ayant permis d'identifier le suspect et de saisir le matériel utilisé pour ses diffusions. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, il est poursuivi pour diffusion de contenus immoraux sur les réseaux sociaux ainsi que pour outrage à des institutions de l'État et à un corps constitué via les technologies de l'information et de la communication. L'affaire suit désormais son cours devant la justice. Avec plus de 3 500 réactions, les internautes saluent une application stricte de la loi.



8/10

BROUILLARD SPECTACULAIRE À BOUMERDÈS

Un phénomène naturel aussi impressionnant que rare a été observé au large de la plage de Cap Djinet, dans la wilaya de Boumerdès. Un immense mur de brouillard s'est formé au-dessus de la mer, offrant un décor saisissant où l'horizon semblait disparaître. Filmée par des pêcheurs présents sur place, la scène a rapidement fait le tour des réseaux sociaux, avec plus de 215k vues, suscitant l'émerveillement des internautes. Ces derniers ont salué la beauté de ce spectacle exceptionnel et à partager les images de ce phénomène atmosphérique inhabituel.

5/10

OLIVE ET TOM DEVIENT RÉALITÉ !

Le duel mythique entre le Brésil et le Japon lors des seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026 a fait basculer internet dans la nostalgie. Le match s'est soldé par une victoire sur le fil de la Seleção (2-1). Cette affiche a immédiatement rappelé l'animé culte Olive et Tom (Captain Madjid) où Olivier Atton défiait le Brésil. Avec plus de 4 900 réactions sur les réseaux, les internautes ont massivement partagé les images du dessin animé. On peut lire sur X : «Olive et Tom l'avait prédit ! C'est incroyable de voir ça en vrai» ou encore «J'ai cherché Olivier Atton sur la feuille de match !». Quelques internautes soulignent que le score reflète désormais la réalité et non plus l'imagination de la série.

1/10

«KARTING DIPLOMATIQUE»

Lors d'une émission diffusée sur une chaîne de télévision algérienne, la présentatrice a partagé un bon moment avec l'ambassadeur du Nicaragua en Algérie en disputant une course de karting. Le kart de la journaliste arborait le drapeau algérien, tandis que celui du diplomate affichait les couleurs du Nicaragua. Avant le départ, elle a lancé sur un ton humoristique qu'il ne s'agissait pas d'une véritable compétition, mais d'un simple moment de divertissement, en lui demandant avec le sourire de la laisser gagner. Avec près de 2k vues, les internautes ont apprécié cette séquence conviviale, saluant un échange chaleureux et une belle illustration de la diplomatie dans une ambiance détendue.

64^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

DES PROJETS ROUTIERS D'ENVERGURE INAUGURÉS

Huit wilayas verront leurs infrastructures routières renforcées grâce à la mise en service de plusieurs projets structurants et au lancement de nouveaux chantiers.

A l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, le secteur des travaux publics procédera à la mise en service de plusieurs projets de développement du réseau routier à travers 8 wilayas du pays. Ces réalisations, qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement des infrastructures de transport, visent à améliorer la mobilité des citoyens, à renforcer la sécurité routière et à soutenir la dynamique de développement économique et social. Selon un communiqué du ministère des Travaux publics, des infrastructures routières et des ouvrages d'art seront inaugurés dans les wilayas d'El Tarf, Biskra, Ghardaïa, In Salah, Mila, Tébessa, Djelfa et Constantine. Le département ministériel annonce également le lancement de nouveaux projets destinés à poursuivre la modernisation du réseau routier national.

DES RÉALISATIONS RÉPARTIES SUR PLUSIEURS WILAYAS

À El Tarf, les autorités mettront en service la réhabilitation d'un tronçon de la RN 84 reliant les communes d'El Besbès et Ben M'Hidi, ainsi que les travaux de renforcement du tronçon dédoublé de la RN 16 au niveau de Chebaita Mokhtar et Dréan. Un ouvrage d'art réalisé sur le CW 129 sera également réceptionné afin d'améliorer la sécurité des usagers et la desserte entre plusieurs localités. Dans la wilaya de Biskra, trois opérations



seront livrées. Elles concernent le renforcement de la RN 121 entre Zeribet El Oued et El Feidh sur 18 km, celui de la RN46 dans les communes d'Amlili et d'Oumache sur 11 km, ainsi que l'entretien d'un tronçon de la RN 3 sur une distance de 5 km dans les deux sens de circulation. Ghardaïa enregistrera, pour sa part, la mise en service du dédoublement de la RN1 sur 10 km, accompagné de l'inauguration du nouvel accès nord de la ville comprenant un pont. Ce projet devrait contribuer à fluidifier la circulation et à améliorer l'accessibilité de la capitale du M'zab.

À In Salah, les services du ministère réceptionneront les travaux de renforcement de la RN52 sur 9 km ainsi que ceux d'entretien du CW 143 sur 9,4 km afin d'améliorer les conditions de circulation sur ces deux axes.

DES AXES STRATÉGIQUES MODERNISÉS

La wilaya de Mila bénéficiera de la mise en service du dédoublement de la route reliant la ville de Mila à l'autoroute Est-Ouest sur 10,4 km. Les travaux de réalisation et d'entretien de deux premiers tronçons du CW2, totalisant 8 km, seront

également achevés. À Tébessa, un giratoire reliant la RN16 au pôle urbain AADL de Boulhaf Dyr sera réceptionné, tandis que les travaux d'un second giratoire, à proximité de l'Université de Tébessa, seront officiellement lancés.

Dans la wilaya de Djelfa, un tronçon de 4 km du projet de dédoublement de la RN1 reliant Djelfa à Hassi Bahbah sera ouvert à la circulation. Un pont réalisé sur ce même axe sera également mis en service afin de renforcer la fluidité du trafic et la sécurité des automobilistes.

Enfin, Constantine concentrera plusieurs opérations structurantes avec la mise en service du dédoublement et de la modernisation de la RN79 sur 16 km, un axe stratégique reliant Constantine à Oum El Bouaghi. Seront également inaugurés le dédoublement de la RN27 entre Constantine et les limites de la wilaya de Mila, celui de la RN3 en direction d'Oum El Bouaghi, ainsi qu'un tronçon de dédoublement du CW101 reliant la nouvelle ville Ali Mendjeli à la région de Smara.

À travers ces réalisations, le ministère des Travaux publics poursuit son programme de modernisation des infrastructures routières, avec pour objectif d'améliorer les déplacements des citoyens, de renforcer la sécurité sur les principaux axes de circulation et d'accompagner le développement des différentes régions du pays.

R. N.

SAHARA OCCIDENTAL

Le mur marocain mis en cause

Un hebdomadaire hongrois a consacré un article au Sahara occidental, mettant en lumière les conséquences humanitaires du mur militaire marocain et des vastes champs de mines qui l'entourent. À travers cette publication, le média attire l'attention de l'opinion publique européenne sur une réalité qui continue d'alimenter les préoccupations des organisations et des acteurs impliqués dans le dossier sahraoui, alors que les appels en faveur d'un règlement du conflit conformément au droit international se poursuivent.

Signé par la journaliste Erika Tóth, l'article décrit le mur de défense marocain comme l'un des plus longs ouvrages militaires au monde, s'étendant sur près de 2 700 km. Selon le magazine, cette ligne fortifiée est entourée de millions de mines antipersonnel et antichars ainsi que d'importantes quantités de munitions non explosées, constituant un danger permanent pour les populations vivant à proximité. La publication affirme que cette situation continue de provoquer des victimes civiles, limitant également les déplacements des habitants et l'exploitation de vastes espaces pastoraux.

Le magazine revient également sur les origines du conflit du Sahara occidental. Il rappelle que la crise trouve son point de



départ en 1975, à la suite du retrait de l'Espagne de son ancienne colonie et de la signature des accords de Madrid, qui avaient prévu le partage de l'administration du territoire. Selon l'analyse publiée, cette évolution est intervenue sans consultation de la population sahraouie sur son avenir politique, ce qui a conduit au déclenchement des affrontements entre le Front Polisario et le Maroc, avant la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique en février 1976.

LES CONSÉQUENCES DE LA CONSTRUCTION

L'article retrace aussi les circonstances de la construction du mur militaire. Il indique que les autorités marocaines ont lancé sa réalisation entre 1980 et 1987 afin de

sécuriser les zones qu'elles contrôlaient, dans un contexte marqué par les combats opposant les Forces armées royales à l'Armée populaire de libération sahraouie. Pour l'hebdomadaire, cette infrastructure est devenue, au fil des années, l'un des principaux symboles de la division du territoire et de la persistance d'un conflit qui demeure sans solution politique définitive.

Le média hongrois relaie également les mises en garde formulées par le Front Polisario et les autorités de la République arabe sahraouie démocratique concernant les conséquences des mines disséminées le long de cette ligne de défense. Selon ces responsables, ces engins explosifs continuent de provoquer des décès et des blessures graves parmi les civils et les éleveurs, tout en entravant les

opérations de déplacement et les activités économiques dans plusieurs régions du Sahara occidental. L'hebdomadaire estime que cette problématique humanitaire mérite une attention accrue de la communauté internationale. Il souligne que les opérations de déminage demeurent complexes en raison de l'étendue des zones concernées et du nombre élevé de mines encore enfouies. Cette situation, selon la publication, constitue un obstacle supplémentaire à toute perspective de normalisation dans la région.

LA PRESSE EUROPÉENNE RAVIVE LE DÉBAT

À travers cet article, le magazine considère que la question du Sahara occidental continue de susciter un intérêt croissant dans plusieurs médias européens. La publication estime que les dimensions humanitaires du conflit, notamment les risques liés aux mines et les conditions de vie des populations concernées, occupent une place de plus en plus importante dans le traitement médiatique du dossier. Elle rappelle enfin que les appels à parvenir à une solution conforme aux résolutions des Nations unies et au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes continuent d'être portés par différents acteurs engagés dans ce dossier.

PROTECTION CIVILE

13 incendies enregistrés en quelques heures

Les services de la Protection civile ont annoncé, dans un bilan arrêté hier, avoir enregistré 13 incendies de forêt et de récoltes agricoles à travers plusieurs wilayas du pays. Les équipes d'intervention sont parvenues à maîtriser la majorité des foyers.

Selon le bilan, 10 incendies ont été totalement éteints, tandis que deux autres restent placés sous surveillance afin de prévenir toute reprise des flammes. Les opérations de lutte se poursuivent pour venir à bout d'un dernier foyer encore actif.

Les incendies de forêt et de maquis ont été définitivement éteints dans les localités de Boumlal, commune de Chemini (Bejaïa), Es-Souani (Tlemcen), Chorfa, commune de Babor (Sétif), et El Hamma (Khenchela). Le feu de forêt de Mezata, dans la commune d'Ouled Attia (Skikda), a été maîtrisé et maintenu sous surveillance.

Concernant les incendies de récoltes agricoles et de palmeraies, les flammes ont été totalement éteintes à Djemila et Beni Oussine (Sétif), Oued Echaham (Guelma), Es-Souagui (Médéa), Bour El Hicha (Ouargla) et Khemissa (Souk Ahras). L'incendie enregistré à Oued Zitoun, dans la wilaya d'El Tarf, demeure sous surveillance.

Les équipes de la Protection civile poursuivent, par ailleurs, leurs interventions pour circonscrire et éteindre l'incendie qui affecte des récoltes agricoles au lieu-dit Beni Amrane, dans la commune de Sedraya, wilaya de Médéa.